



Conseil de sécurité

Soixante-quatorzième année

8525^e séance

Mercredi 15 mai 2019, à 10 heures

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Djani	(Indonésie)
<i>Membres :</i>	Afrique du Sud	M. Ntsoane
	Allemagne	M. Schulz
	Belgique	M. Pecsteen de Buytswerve
	Chine	M. Ma Zhaoxu
	Côte d'Ivoire	M. Ipo
	États-Unis d'Amérique	M. Cohen
	Fédération de Russie	M. Safronkov
	France	M. Delattre
	Guinée équatoriale	M ^{me} Mele Colifa
	Koweït	M. Almunayekh
	Pérou	M. Meza-Cuadra
	Pologne	M ^{me} Wronecka
	République dominicaine	M. Singer Weisinger
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M ^{me} Pierce

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant du Yémen à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes appelées à présenter un exposé à participer à la présente séance : M. Martin Griffiths, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen; M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence; et M^{me} Henrietta Fore, Directrice générale du Fonds des Nations Unies pour l'enfance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

À la présente séance, le Conseil de sécurité entendra des exposés de M. Griffiths, de M. Lowcock et de M^{me} Fore ainsi que de l'Ambassadeur Gustavo Meza-Cuadra, Représentant permanent du Pérou, en sa qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2140 (2014).

Je donne maintenant la parole à M. Griffiths.

M. Griffiths (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner l'occasion de présenter un exposé au Conseil.

J'ai aujourd'hui le grand plaisir d'annoncer au Conseil que la mise en œuvre de l'Accord sur Hodeïda progresse. Du 11 au 14 mai, Ansar Allah a commencé à redéployer ses forces des ports de Hodeïda, de Salif et de Ras Issa sous la supervision de l'ONU. Mon collègue le général Michael Lollesgaard et son équipe de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda (MINUAAH) étaient présents dans les trois ports pour superviser et vérifier ces redéploiements. Sa mission a confirmé qu'Ansar Allah avait pleinement respecté les dispositions de l'Accord tout au long du retrait et était très coopératif. Les forces militaires d'Ansar Allah ont maintenant quitté ces trois ports.

Je tiens à féliciter le général et son équipe de cet accomplissement et à leur exprimer ma gratitude pour leur appui indéfectible à l'Accord sur Hodeïda, conclu

en Suède le 13 décembre. Ces progrès permettront à l'Organisation des Nations Unies de jouer « un rôle de premier plan » en appuyant la Yemen Red Sea Ports Corporation dans la gestion et les inspections des ports et en renforçant les activités du Mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies, les inspecteurs étant prêts à être déployés.

L'ONU est également prête à contribuer à l'amélioration de la productivité et de l'efficacité du port de Hodeïda. Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a envoyé des équipes dans ce port pour installer des feux de navigation afin d'aider les navires à accoster en toute sécurité, réparer les installations, remettre à niveau les quais et déminer le périmètre extérieur de l'installation portuaire. En outre, à compter de samedi prochain, le PNUD appuiera financièrement 4000 personnes à Hodeïda, qui seront employées dans le cadre de programmes de travaux publics. Il y a donc des signes d'un nouveau départ à Hodeïda, et je veux croire que ces changements sont maintenant une réalité.

Comme je l'ai dit à maintes reprises au Conseil depuis décembre, lorsque cet accord a été conclu en Suède, nous ne nous attendions pas à ce que sa mise en œuvre soit facile, et elle ne l'a pas été. Mais grâce à l'engagement constant des parties et de la coalition, à l'appui rapide et décisif du Conseil et au rôle de chef de file de la Mission dirigée par le général Lollesgaard, la MINUAAH, nous avons enfin pu assister à la première mesure concrète prise pour mettre en œuvre l'Accord conclu en Suède en décembre.

Je suis reconnaissant à Abdulmalik al-Houthi de son engagement et à Ansar Allah d'avoir tenu ses promesses. Cela montre leur sérieux et leur volonté de mettre en œuvre ce qui a été convenu à Stockholm. Je les félicite d'avoir été les premiers à redéployer leurs forces, comme cela avait été convenu au départ. Cela est très encourageant.

Je voudrais également ajouter, et je suis sûr que nous l'entendrons plus tard, que le Gouvernement yéménite n'a cessé d'affirmer sa volonté de redéploiement, comme cela a été négocié et convenu dans la première phase du redéploiement. Cela aussi est très encourageant. J'ai eu l'occasion de rencontrer le Représentant permanent hier. Nous avons discuté de cet engagement, qui est clair et sans équivoque. Je suis très reconnaissant au Président Hadi Mansour du rôle de chef de file qu'il continue de jouer. Je sais qu'il est personnellement attaché à la pleine mise en œuvre de l'Accord sur Hodeïda et qu'il a souvent

insisté, en particulier, sur l'importance primordiale des redéploiements.

Le moment présent est important. Il convient de chérir de tels moments, qui ne sont pas aussi fréquents que nous le voudrions. Mais ce n'est bien sûr qu'un début. Les redéploiements doivent être – et je suis sûr qu'ils le seront – suivis de mesures concrètes de la part des parties pour s'acquitter de leurs obligations au titre de l'Accord de Stockholm. Je sais que nous en entendrons plus à ce sujet plus tard. Les parties doivent veiller à préserver l'élan dont nous sommes témoins en mettant en œuvre les étapes suivantes des redéploiements mutuels, tels que vérifiés et supervisés par elles, et en nous accordant l'appui dont nous avons besoin au sein de l'ONU pour renforcer notre rôle dans les ports. À défaut de cela, l'Accord sur Hodeïda restera dans la situation fragile que nous avons connue cette année.

J'appelle les deux parties à se mettre d'accord sur le plan opérationnel de la deuxième phase, que le général Lollesgaard est en train de négocier, afin de continuer à avancer à Hodeïda. Une fois qu'un accord aura été conclu et que la mise en œuvre du reste de la première et de la deuxième phases sera en cours, les parties surveilleront, vérifieront et nous rendront compte de tous les redéploiements, comme convenu, par l'entremise du Comité de coordination du redéploiement, dans lequel elles sont représentées. Mon bureau s'emploie également à conclure un accord avec les parties sur la démarche à adopter concernant les forces de sécurité locales, parallèlement aux négociations sur les redéploiements.

J'espère que les progrès dont nous sommes témoins et les mesures que les parties ont l'intention de prendre par la suite permettront à d'autres zones de Hodeïda, comme le district de Doureïhimi, de bénéficier immédiatement d'une aide humanitaire accrue. Nos collègues, M. Lowcock et M^{me} Fore, nous en diront évidemment beaucoup plus là-dessus. L'objectif de l'Accord sur Hodeïda, que nous et les parties avons en tête depuis le début, était d'améliorer la situation humanitaire aussi bien là-bas que dans le reste du Yémen. Tel est son objectif.

Je juge encourageantes les mesures prises par les parties pour régler les questions liées aux aspects économiques de l'Accord sur Hodeïda, en particulier en ce qui concerne les recettes des ports. Des représentants des deux parties se sont réunis hier à Amman et aujourd'hui avec mon bureau pour discuter de ces questions. Je dois souligner l'importance de ces discussions, car elles ont pour objectif d'assurer l'utilisation des recettes des

ports au profit de la population yéménite et le paiement des salaires par-delà les lignes de front. Je voudrais saisir cette occasion pour remercier le Gouvernement jordanien d'avoir permis la tenue de cette réunion et de l'avoir accueillie.

Malgré l'importance des derniers jours, le Yémen reste à la croisée des chemins entre la guerre et la paix. Alors que le cessez-le-feu à Hodeïda est généralement respecté – et je pèse mes mots – l'intensification du conflit dans d'autres parties du pays, et je suis sûr que nous en entendrons parler, demeure alarmante. Cette intensification sous tous ses aspects nous rappelle que les progrès obtenus aux prix d'immenses efforts comme ceux que je viens de décrire peuvent facilement être réduits à néant. Nous ne pouvons faire mine d'ignorer les incidences de la guerre sur le processus politique et l'évolution vers la paix. Trouver la voie vers une solution politique est toujours un exercice délicat, porté par un frêle esquif.

Toutefois, si des progrès tangibles sont réalisés à Hodeïda, nous pourrions envisager les négociations qui permettraient de mettre fin au conflit, de relancer les pourparlers politiques et de trouver une solution politique au conflit. Comme de nombreux Yéménites me l'ont dit clairement, seule une solution globale permettra d'instaurer une paix durable au Yémen.

Trois années se sont écoulées depuis que les parties ont discuté des questions politiques, trois années depuis qu'elles ont eu le privilège de se rencontrer au Koweït en 2016. Il est grand temps que nous leur donnions l'occasion de le faire à nouveau. Je nourris l'espoir que les parties pourront entamer les négociations sur une solution politique dès que possible. Nous avons jeté la plupart des bases pour ces discussions, et les principes fondamentaux de cette solution sont bien connus, notamment grâce aux trois mois passés au Koweït, il y a trois ans. Ces discussions s'appuieront sur les résolutions pertinentes du Conseil, notamment la résolution 2216 (2015). Les négociations, qui sont au cœur de ma mission, requerront de la patience, de la bonne foi et, bien sûr, des concessions qui vont au-delà de ce que nous avons vu jusqu'ici.

Le règlement de ce conflit ne sera également possible que si nous y associons les voix d'un large éventail de Yéménites. L'inclusion des femmes en particulier dans le processus de paix façonnera leur participation future à la transition. Je réaffirme l'engagement de mon bureau à œuvrer en ce sens. La contribution du groupe consultatif technique des femmes yéménites, qui nous

a accompagnés pendant et entre les pourparlers, a déjà porté ses fruits lors des consultations de Stockholm et doit nous permettre de toucher plus directement les femmes yéménites qui restent chez elles, en première ligne, à s'occuper de leur famille.

Le mois dernier, j'ai rencontré huit représentantes du groupe consultatif technique en Écosse, où nous avons formulé des idées sur la mise en œuvre globale de l'accord de paix et sur la manière de maintenir la stabilité au Yémen pendant la phase qui suivra l'accord de paix. Elles sont venues au Royaume-Uni, avec beaucoup de difficultés. Ce n'est ni simple ni sûr de faire un voyage depuis le Yémen. Je tiens à leur exprimer ma gratitude pour les risques qu'elles prennent et pour les conseils qu'elles donnent. Encore une fois, nous devons compter sur cette relation au moment d'examiner les options politiques en vue de régler ce conflit.

Une fois de plus, je voudrais souligner qu'il importe de renforcer la participation du sud au processus de paix. J'ai rencontré plusieurs groupes en provenance du sud durant l'année écoulée. Nous avons maintenant un bureau à Aden qui est dirigé par un éminent spécialiste des questions politiques de l'ONU, qui a beaucoup d'expérience. Je remercie ces groupes de l'engagement dont ils ont fait montre afin que leurs préoccupations concernant leur avenir soient réglées dans le cadre d'un dialogue avec tous les groupes yéménites et dans le contexte d'un processus politique dirigé par les Yéménites. C'est l'engagement qu'ils nous ont donné, mais nous devons maintenir une relation très étroite avec eux pour rester à leur écoute et tenir compte de leurs aspirations.

Il y a des signes d'espoir. Rien ne peut ni ne doit nous empêcher de nous féliciter des redéploiements effectués ces derniers jours à Hodeïda et de la perspective d'autres déploiements à venir. Toutefois, il y a également eu des signes alarmants ces derniers jours. Souvent, la guerre l'emporte sur la paix – la guerre a des effets plus corrosifs que les incidences positives des progrès accomplis à grand prix en vue d'y mettre fin. En effet, les progrès peuvent être compromis ou réduits à néant avec une facilité effrayante. Je pense que c'est aussi une leçon que nous avons apprise ces derniers jours. Des progrès peuvent être accomplis, mais les progrès peuvent aussi être menacés.

Enfin, je voudrais demander aux membres du Conseil de commencer par saluer les redéploiements dont nous avons été témoins à Hodeïda ces derniers jours. Nous devons également nous féliciter de l'engagement

des deux parties en faveur de ces redéploiements, les exhorter à collaborer rapidement avec le général Lollesgaard pour effectuer les redéploiements restants, et sur cette base et par l'intermédiaire du Conseil, à œuvrer d'urgence avec nous à une solution politique. Ces débuts doivent être protégés de la menace d'une guerre. Nous ne devons pas laisser la guerre détruire les perspectives de paix.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Griffiths de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Lowcock.

M. Lowcock (*parle en anglais*) : Pour compléter sans pour autant répéter ce que M. Griffiths vient de dire, je vais d'abord informer le Conseil de sécurité de la situation humanitaire dans l'ensemble. Deuxièmement, je vais donner un aperçu des défis auxquels nous sommes actuellement confrontés dans le cadre de nos interventions. Troisièmement, je vais passer brièvement en revue ce que l'opération humanitaire la plus importante au monde – c'est-à-dire celle que nous menons au Yémen – a réalisé et est en train de réaliser. Et quatrièmement, je vais parler de l'aide que nous attendons du Conseil à ce stade.

Premièrement, en ce qui concerne la situation humanitaire actuelle, le spectre de la famine plane toujours. Dix millions de Yéménites dépendent encore de l'aide alimentaire d'urgence pour survivre. Une nouvelle flambée de choléra a déjà touché 300 000 personnes cette année, contre 370 000 cas sur l'ensemble de l'année 2018. Heureusement, le nombre de nouveaux cas semble avoir diminué ces derniers jours, mais il est trop tôt pour savoir si cette tendance va se poursuivre.

Deuxièmement, en ce qui concerne les défis actuels, la violence fait encore rage, comme vient de le dire M. Griffiths. Au cours du premier trimestre de l'année, plus de 900 victimes civiles ont été signalées. Le fait qu'au Yémen, les civils ont plus de risques de mourir dans leur propre maison que nulle ailleurs à cause de la guerre donne à réfléchir. Les combats perturbent également les opérations humanitaires. Comme nombre de routes principales ne sont pas praticables, les voyageurs, les organismes humanitaires et les commerçants sont désormais obligés d'emprunter un patchwork de routes secondaires et de cols de montagne et doivent souvent traverser des zones peu sûres où il y a de nombreux points de contrôle. Les camions plus lourds, y compris ceux qui transportent de l'aide alimentaire, mettent maintenant plus de 60 heures pour se rendre de Sanaa

à Aden - environ quatre fois plus longtemps qu'auparavant. Tout récemment, une des principales routes reliant Aden à Sanaa a été fermée, ce qui va ralentir davantage les opérations humanitaires et en augmenter le coût.

Les lourdes restrictions à l'accès imposées par les parties représentent toujours un grave problème. En février et en mars, plus de 900 000 personnes ont pâti des retards ou des interruptions dans la fourniture de l'aide. Ces retards sont principalement dus aux restrictions à la circulation des marchandises ou du personnel. La grande majorité de ces incidents se sont produits dans des zones contrôlées par les autorités affiliées à Ansar Allah, mais il y a également de nombreux problèmes découlant de décisions prises par d'autres acteurs. Ces dernières semaines, nous avons eu d'intenses discussions avec les autorités affiliées à Ansar Allah sur les mesures à prendre pour que toutes les opérations humanitaires au Yémen soient menées dans le respect des principes humanitaires. Ces discussions progressent et j'espère que les mesures convenues précédemment - notamment l'enregistrement biométrique des bénéficiaires - seront bientôt pleinement appliquées.

Nous faisons des progrès sur certains volets. Le 5 mai, une mission conjointe des Nations Unies a pu de nouveau atteindre les Red Sea Mills, pour la deuxième fois seulement depuis septembre 2018. Je tiens à exprimer mes remerciements pour l'appui que nous avons reçu pour cette mission, notamment les garanties de sécurité données par toutes les parties. L'équipe d'évaluation s'est rendue d'Aden à Hodeïda en passant par des zones contrôlées par le Gouvernement, et la coalition a été particulièrement utile pour faciliter ces mouvements. C'est un exemple qui montre que la déconfliction avec la coalition continue d'être un élément clef des interventions menées sur l'ensemble du territoire yéménite. Des techniciens sont actuellement à l'œuvre aux Red Sea Mills pour évaluer les dégâts, réparer le matériel et traiter le grain qui peut être récupéré. Cela prendra probablement plusieurs semaines.

Le mois dernier, j'ai fait part de nos préoccupations concernant le pétrolier *FSO SAFER* (voir S/PV.8512). Ce pétrolier, dont le Conseil se souviendra qu'il mouille au large des côtes de Hodeïda, n'a pas été entretenu depuis 2015 et risque de se briser ou d'exploser, déversant ainsi 1,1 million de barils de pétrole dans la mer Rouge. Pour donner une idée de l'ampleur du problème, c'est quatre fois plus que le volume de pétrole déversé lors de la catastrophe de l'*Exxon Valdez* il y a 30 ans. Toutes les parties nous ont maintenant assurés qu'une

évaluation technique du *FSO SAFER* pouvait être réalisée. Une équipe d'évaluation des Nations Unies compte se déployer très prochainement sur le site, ce qui nous permettra de déterminer le meilleur moyen de réduire les risques au minimum.

Troisièmement, je voudrais indiquer qu'en dépit de tous les problèmes qui se posent, nous avons pu accomplir notre mission dans le cadre de ce qui, comme je l'ai dit, demeure la plus grande opération humanitaire au monde. En janvier et février, 130 organismes ont travaillé en collaboration pour fournir de la nourriture, de l'eau, des soins de santé et d'autres formes d'aide à 9,8 millions de personnes. En mars, le Programme alimentaire mondial a fourni une aide alimentaire à 10,6 millions de personnes, soit plus qu'au cours des mois précédents. En avril, 1,1 million de personnes à Sanaa ont bénéficié d'une campagne de vaccination contre le choléra.

Nous avons maintenant la confirmation, de la part d'autres acteurs indépendants, que l'aide parvient aux populations. Grâce au financement de nos principaux donateurs, mon bureau a commandé une enquête indépendante par une tierce partie couvrant l'ensemble des interventions. Les données ont été recueillies dans 108 districts à travers le pays, à l'aide d'enquêtes auprès des bénéficiaires et d'entretiens avec des informateurs clefs. Des milliers de personnes ont été contactées et on leur a demandé quelle aide humanitaire elles avaient reçue. Les résultats sont éloquentes. Quelque 94 % des bénéficiaires de l'aide alimentaire sélectionnés au hasard ont confirmé qu'ils avaient reçu des paniers de produits alimentaires, et 96 % d'entre eux se sont déclarés satisfaits du processus de distribution. Les services de santé que les organismes humanitaires ont déclaré avoir fournis ont été confirmés dans 95 % des établissements. Les bénéficiaires ont confirmé que les systèmes d'approvisionnement en eau soutenus par des organismes étaient fonctionnels dans 84 % des cas.

On me demande souvent si nous constatons une réduction des souffrances et du risque de famine du fait de cette gigantesque opération de secours. Pour parler franchement, notre objectif premier était de garder les gens en vie, tout simplement. J'espère qu'il est évident que nous connaissons un succès raisonnable à cet égard. Il n'y a pas eu de famine généralisée, du moins à ce jour. Mais nous commençons aussi à voir le début de résultats plus positifs et durables. Il y a un an, les organismes estimaient que 107 districts étaient menacés par la famine. D'après les nouvelles données dont nous disposons

aujourd'hui, la situation en matière d'alimentation et de nutrition s'est améliorée dans plus de la moitié de ces districts et, aujourd'hui, un cinquième d'entre eux ne sont plus exposés à la famine. Je le répète : un cinquième des districts qui, il y a un an, étaient menacés de famine ne le sont plus à ce jour. Cela n'a été possible que parce que, l'an dernier, notre opération était relativement bien financée.

Cela m'amène à mon quatrième et dernier point, qui porte sur l'aide que nous demandons au Conseil. Le problème le plus immédiat est celui du financement. Les légères améliorations que je viens de décrire ne seront durables que si les donateurs continuent de financer les opérations de secours. Le Conseil se souviendra que, le mois dernier (voir S/PV.8512), j'avais expliqué que le plan d'intervention humanitaire des Nations Unies pour le Yémen au titre de 2019 n'avait reçu que 6 % des ressources nécessaires et que des réductions importantes des activités essentielles de secours étaient imminentes. Aujourd'hui, ce sont 20 % des ressources nécessaires qui ont été fournies. Je tiens à remercier en particulier le Royaume d'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis pour leur financement depuis le mois dernier, qui, si j'ai bien compris, correspond à la contribution qu'ils avaient annoncée en novembre dernier.

Mais il reste encore un long chemin à parcourir. Nous appelons une nouvelle fois tous nos donateurs à honorer l'intégralité des annonces de contributions qu'ils ont faites à Genève en février. Je me réjouis à la perspective de me rendre de nouveau à Riyad dans les prochains jours pour rencontrer des responsables saoudiens et émiratis et mettre la dernière main aux dispositions relatives à la nouvelle contribution conjointe de 1 milliard de dollars qu'ils ont annoncée à Genève. L'allocation globale faite à l'ONU par ces deux donateurs l'an dernier a joué un rôle absolument déterminant dans l'intensification de l'opération d'aide et je continue de considérer l'approche qu'ils ont adoptée comme une des meilleures pratiques mondiales en matière d'appui et d'action humanitaires.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Lowcock de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Fore.

M^{me} Fore (*parle en anglais*) : Qu'il me soit permis d'ajouter mes réflexions aux déclarations de M. Griffiths et de M. Lowcock.

Le mois dernier, un groupe d'écoliers de Sanaa faisait ce que les enfants du monde entier font tous les

jours : assis dans leurs salles de classe, ils apprenaient leurs leçons. La plupart avaient moins de 9 ans. Il était presque l'heure du déjeuner, lorsque quelque chose a soudainement brisé les vitres. Des éclats d'obus et de verre ont fusé dans les salles de classe. Peut-on imaginer la peur que ces enfants ont éprouvée? Peut-on imaginer l'horreur que leurs parents ont ressentie de les avoir envoyés à l'école ce jour-là, pour qu'ils puissent recevoir ce que tout enfant mérite : une éducation? Et peut-on imaginer la douleur endurée par les familles des 14 enfants qui ne sont jamais rentrés chez eux, ou bien l'inquiétude désespérée des familles des 16 autres enfants gravement blessés qui, à l'hôpital, se sont battus pour survivre, ou encore le traumatisme qui accompagnera tous les autres écoliers pour le restant de leur vie?

Dans n'importe quel conflit, les enfants sont les premiers à souffrir, dans tous les sens du terme. Depuis que les combats ont commencé au Yémen, il y a quatre ans, 7 300 enfants ont été tués ou grièvement blessés. Il s'agit là des chiffres vérifiés. Le bilan réel est sans aucun doute plus élevé. Les combats font toujours rage dans 30 zones de conflit actif, où vivent près de 1,2 million d'enfants. Chaque jour, ce sont huit nouveaux enfants qui sont tués, blessés ou recrutés pour combattre. Toutes les 10 minutes, un enfant meurt d'une cause évitable, comme le manque de nourriture; d'ailleurs, 360 000 enfants souffrent de malnutrition aiguë sévère. De fait, la moitié des enfants de moins de 5 ans au Yémen – ils sont 2,5 millions – souffrent d'un arrêt de croissance prématuré. Et ces arrêts de croissance, je ne l'apprends pas au Conseil, sont irréversibles. Ces enfants mourront parce qu'un simple vaccin leur aura manqué – 151 enfants sont morts de la diphtérie depuis août dernier – ou bien des suites du choléra et d'une grave diarrhée aqueuse aiguë. Malgré tous les efforts déployés par la communauté humanitaire, avec notamment plus de 2 millions de doses de vaccins oraux contre le choléra distribuées au cours de l'année écoulée, 135 000 cas suspects ont été signalés jusqu'ici cette année chez des enfants. Plus de 3 300 personnes sont mortes du choléra depuis 2017, dont 153 enfants rien que depuis janvier – un bilan qui va s'alourdir à l'approche de la saison des pluies. Et comme toujours, les enfants meurent les premiers.

L'ONU a vérifié le recrutement et l'utilisation de plus de 3 000 enfants par toutes les parties au conflit depuis le début des hostilités. Ce nombre est probablement beaucoup plus élevé – et constitue une violation flagrante et scandaleuse du droit international

humanitaire. La vie des enfants est en danger, et il en va de même de leur esprit. Plus de 2 millions d'enfants ne sont pas scolarisés et une école sur cinq a été endommagée ou détruite lors des combats, ce qui porte un coup terrible à leur futur potentiel. Et la situation ne fait qu'empirer.

Si le cessez-le-feu a été globalement respecté à Hodeïda, d'autres régions sont en butte à une violence accrue, comme Abs, Hajja, Taëz et Dalea, entre autres. Les hôpitaux, les cliniques et les systèmes d'approvisionnement en eau sont en ruines, et la moitié des hôpitaux et cliniques du pays ont été détruits. Bref, les systèmes dont tous les enfants, toutes les familles ont besoin sont défailants.

Dans le même temps, l'économie du Yémen est en chute libre. Un nouveau rapport commandé par le Programme des Nations Unies pour le développement montre que le Yémen – qui, avant la guerre, comptait déjà parmi les pays les moins avancés – a encore perdu l'équivalent de 20 années d'acquis en matière de développement depuis le début de la guerre.

Nous sommes à une jonction critique. Si la guerre se poursuit plus longtemps, le pays pourrait franchir le point de non-retour. En tant que communauté mondiale, nous devons nous poser les questions suivantes : le Yémen peut-il se permettre de perdre une génération d'enfants? La région – et, de fait, le monde – peuvent-ils se permettre l'instabilité et la pauvreté dévastatrice qui s'ensuivront? Que se passera-t-il si le Yémen sombre dans une véritable famine? Que va-t-il se passer maintenant que la nappe phréatique est si basse que les puits sont à sec et que les petits aquifères sont inférieurs à la profondeur requise? À certains égards, cela pourrait être pire que la famine, car le manque d'eau peut rendre les enfants malades et les tuer rapidement. Sommes-nous prêts à abandonner une génération d'enfants – voire leurs enfants également – à un avenir funeste? Combien de temps allons-nous continuer à laisser le Yémen sombrer dans l'oubli?

Nos équipes travaillent 24 heures sur 24 pour empêcher que cela se produise. Comme l'adit M. Lowcock, l'an dernier, l'UNICEF et ses partenaires humanitaires ont soigné 345 000 enfants souffrant de malnutrition sévère – des enfants dont la partie supérieure du bras mesure moins de 11 centimètres de circonférence, soit l'équivalent de trois doigts d'adulte. Chaque jour, par le biais des réseaux municipaux d'approvisionnement en eau, nous fournissons de l'eau potable à plus de 5 millions de personnes – dont 1,7 million d'enfants – résidant dans les 15 principales villes du pays. Nous proposons des

incitations en espèces à 7 000 travailleurs sanitaires et 135 000 enseignants et personnels scolaires, car ils sont nombreux à n'avoir pas été payés depuis plus de deux ans. Et grâce à des donateurs clefs, nous aidons à maintenir en vie près de 9 millions des Yéménites les plus vulnérables en fournissant une assistance pécuniaire d'urgence.

Mais ce travail ne traite que les symptômes de la catastrophe au Yémen. Si nous voulons véritablement forger un avenir meilleur pour le Yémen et ses enfants, nous avons besoin de la mobilisation et de l'influence du Conseil pour mettre fin maintenant à cette guerre contre les enfants. Le Yémen est dangereusement proche du précipice – du point de non-retour. Nous demandons au Conseil de parler d'une seule voix pour protéger les enfants du Yémen et faire cesser les graves violations commises à leur encontre. Nous exhortons toutes les parties au conflit à ouvrir les portes à un accès humanitaire à long terme et à décider de journées de répit pour vacciner les enfants et leur venir en aide. Si nous ne pouvons pas parvenir jusqu'à eux, nous ne pourrions pas les maintenir en vie.

Nous devons aussi redoubler notre appui aux efforts que déploie l'Envoyé spécial de l'ONU pour parvenir à un règlement politique négocié - un règlement qui privilégie les enfants - car plus cette guerre sera longue, plus grand sera le nombre d'enfants qui vont mourir sous les regards du monde. Manquer à notre devoir vis-à-vis de ces enfants, c'est échouer à garantir leurs droits fondamentaux et, ce faisant, nous aurons manqué à notre devoir vis-à-vis de l'humanité elle-même.

Quand j'étais à Sanaa et à Aden, je me suis rendue dans des cliniques et des hôpitaux détruits par le conflit. J'y ai vu des scènes déchirantes de personnes luttant pour leur survie – un nouveau-né respirant avec difficulté dans un incubateur après une panne totale d'électricité dans la salle d'urgence, une mère éperdue de douleur et son enfant chétif et mal nourri quémandant de quoi manger, et un père en pleurs ayant si peu d'argent qu'il était forcé de choisir entre maintenir sa femme en vie ou ses enfants. Est-ce ainsi que nous démontrons notre humanité aux autres?

Le Yémen est un test de notre humanité, et pour l'instant, nous sommes en train d'échouer à ce test. Le temps presse. Nous n'aurons pas une autre chance. Quinze millions d'enfants au Yémen demandent au Conseil de leur sauver la vie. Aidez-les s'il vous plaît. Ils ont besoin de paix.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Fore de son exposé.

Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur Meza-Cuadra.

M. Meza-Cuadra (Pérou) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire rapport au Conseil de sécurité sur les activités du Comité créé par la résolution 2140 (2014), conformément à l'alinéa 19 e). Le dernier exposé sur les activités de ce comité ayant été présenté au Conseil le 31 janvier dans le cadre de consultations, le présent exposé couvrira donc la période allant du 1^{er} février à ce jour. Je voudrais axer mes observations sur la visite que j'ai effectuée du 30 mars au 5 avril à Amman, Riyad, Mascate et Téhéran, en compagnie de la plupart des membres du Comité. Deux membres du Groupe d'experts ont également accompagné la délégation. C'était la première visite du genre effectuée par un président du Comité 2140. J'ai partagé mon rapport écrit sur cette visite avec les membres du Comité le 25 avril, et nous avons eu l'occasion d'en discuter lors d'une réunion du Comité tenue le 10 mai. Je ne parlerai donc que de certains temps forts de la visite.

Dans l'ensemble, je crois que cette visite a été un important exercice pour faire connaître le but et la portée des sanctions concernant le Yémen et obtenir des informations de première main sur leur mise en œuvre. Elle a également servi à encourager la poursuite de l'interaction, du dialogue et de la coopération entre le Comité 2140, son Groupe d'experts et les pays de la région, et nous a permis de prendre connaissance des dernières évolutions politiques, sécuritaires et humanitaires au Yémen, comme le prévoit le mandat du Comité.

Des exposés généraux nous ont été présentés à Amman sur le processus politique et la mise en œuvre de l'Accord sur Hodeïda par M. Martin Griffiths et le général Michael Lollesgaard respectivement. Nous avons aussi eu des discussions avec les organisations non gouvernementales internationales sur les moyens de promouvoir la participation officielle des femmes au processus politique. Concernant l'embargo ciblé sur les armes, lors d'une visite sur le terrain à la base militaire d'Al Kharj, dans la périphérie de Riyad, nous avons pu voir les restes d'armes et autres matériels connexes, y compris des drones. Comme l'ont expliqué les autorités de la coalition, ces armes ont été saisies au Yémen ou ont été utilisées lors d'attaques menées par les houthistes contre le Royaume d'Arabie saoudite. La visite sur le terrain a été suivie par une présentation orale et visuelle à Riyad. Les autorités gouvernementales à Mascate ont

décrit les efforts qu'elles déploient pour empêcher le transfert, depuis leurs frontières, d'articles illicites au Yémen. Les autorités gouvernementales à Téhéran ont affirmé qu'elles étaient en train de mettre en œuvre la résolution 2216 (2015).

S'agissant de la situation humanitaire au Yémen, la Coordinatrice résidente et Coordinatrice de l'action humanitaire des Nations Unies, M^{me} Lise Grande, et des représentants de l'équipe de pays des Nations Unies à Amman nous ont présenté un aperçu général. L'accès humanitaire et le respect du droit international humanitaire ont également été des aspects clés des discussions tenues à Riyad avec les autorités de la coalition et avec le Président Hadi Mansour. Au cours des discussions tenues à Amman et à Riyad, la question du renforcement de la capacité du Mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies a également été soulevée.

Lors de toutes les réunions avec les interlocuteurs et les autorités gouvernementales, j'ai souligné l'importance de poursuivre le dialogue et la concertation avec le Comité et de coopérer pleinement avec le Groupe d'experts, comme affirmé par toutes les parties à chaque réunion. Le partage de l'information entre les acteurs de l'ONU et le Groupe, selon qu'il conviendra et dans les limites des mandats respectifs, a également été encouragé.

À Mascate, les autorités gouvernementales ont noté que la communication du Comité avec Ansar Allah était très importante. Malheureusement, le Comité n'a pas pu rencontrer ni communiquer directement avec les représentants d'Ansar Allah, malgré tous les efforts faits par le Comité lui-même et par les autorités omanaises pour organiser la rencontre demandée.

Ma principale observation est que le dialogue que nous avons établi, en tant que délégation du Comité, avec différents interlocuteurs gouvernementaux dans la région sur les sanctions ne doit pas être un événement isolé, mais doit se poursuivre par l'intermédiaire de leurs représentants à New York.

Cette visite a aussi permis de transmettre un message politique fort, à savoir que le Conseil de sécurité et ses organes subsidiaires respectifs accordent la priorité à la situation au Yémen et suivent de près les événements qui se déroulent sur le terrain. Je me félicite du niveau de coopération de nos interlocuteurs, de la profondeur des discussions et du large appui à la solution politique promue par l'ONU.

S'agissant des autres activités du Comité durant la période à l'examen, je voudrais noter qu'à ce jour le Comité a agi sur trois des six recommandations qui lui ont été faites dans le rapport final du Groupe d'experts au titre de la résolution 2402 (2018) (voir S/2019/83). Les trois recommandations restantes ont été acceptées par le Comité, et je m'efforcerai donc de leur donner suite.

Enfin, suite à l'adoption de la résolution 2456 (2019), par laquelle le Conseil de sécurité a prorogé le mandat du Groupe d'experts jusqu'au 28 mars 2020, le Comité s'est réuni le 10 mai pour entendre un exposé du Groupe sur son programme de travail pour le présent mandat. Le Groupe doit présenter au Comité son bilan à mi-parcours le 28 juillet au plus tard, et j'envisage de convoquer une réunion du Comité pour examiner ce bilan au cours du mois suivant.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur Meza-Cuadra de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M^{me} Pierce (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier tous les intervenants qui ont présenté des exposés, à commencer par l'Envoyé spécial. Ce que nous avons entendu aujourd'hui est à la fois encourageant et effrayant. Le Ministre britannique des affaires étrangères m'en a parlé ce matin et m'a demandé de transmettre ses remerciements à l'ONU et à ses organismes concernés pour tous leurs efforts héroïques, et pour la patience et la diplomatie méticuleuse qui nous a permis d'en arriver là. Il a constaté par lui-même le travail accompli lorsqu'il s'est rendu à Aden, en mars. Je dirai plus tard ce que cela signifie pour la difficile situation humanitaire dont M. Lowcock et M^{me} Fore nous ont parlé; mais pour l'instant je voudrais me concentrer sur ce que nous avons entendu M. Griffiths nous dire.

Je crois que nous devons tous nous féliciter des premiers retraits des houthistes de trois ports. Il s'agit de mesures importantes, mais qui s'inscrivent dans le cadre de redéploiements plus large à Hodeïda. Nous sommes heureux que M. Griffiths ait été en mesure de nous informer que le Gouvernement yéménite honorerait lui aussi l'engagement qu'il a pris de en matière de redéploiement. C'est un élément très important de notre situation actuelle, et je suis tout à fait d'accord pour que nous adressions également nos sincères remerciements au général Lollsgaard pour ce qu'il a réussi à accomplir. Je pense que la prochaine étape à cet égard est évidemment que les parties doivent s'engager de manière

constructive avec le général pour mettre un point final aux négociations en cours, en vue de permettre la mise en œuvre des première et seconde phases de l'Accord sur Hodeïda.

C'est une très bonne nouvelle que les parties se réunissent à Amman, le 14 juin prochain, pour débattre des aspects économiques de l'Accord sur Hodeïda. Je pense que ce que M. Lowcock et M^{me} Fore nous ont dit souligne qu'il ne s'agit pas seulement de préoccupations humanitaires, mais aussi de la capacité du Gouvernement yéménite, dans son ensemble, de relancer son économie et de la faire fonctionner correctement. Par le passé, le Conseil a exprimé ses préoccupations à ce sujet.

En ce qui concerne une solution politique au conflit, nous voulons tous que ces récentes évolutions ouvrent la voie à la solution politique plus large sur laquelle M. Griffiths et son équipe ont travaillé si dur, ce qui est nécessaire et d'autant plus urgent au vu de ce que nous ont dit aujourd'hui les représentants du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) et de l'UNICEF.

Je voudrais à présent aborder, si possible, la question des drones qui ont frappé des stations de pompage de pétrole dans la province de Riyad, en Arabie saoudite. Nous condamnons cette attaque perpétrée par les houthistes. Comme l'a également dit le Ministre des affaires étrangères de mon pays, les risques restent réels en ce qui concerne la stabilité de l'accord de paix et sa capacité de progresser et d'assurer le type de sûreté et de sécurité du peuple et des enfants yéménites que nous souhaitons tous. Cette attaque n'est pas seulement un acte répréhensible. Elle sape la confiance qui est nécessaire pour parvenir à un règlement du conflit. Ce n'est pas le moment de faire de la provocation, car nous sommes sur le point d'accomplir des progrès significatifs sur le terrain et de débloquer certains des éléments économiques, humanitaires et médicaux dont nous avons tous besoin. Je pense que nous devons fermement garder cela à l'esprit.

Je pense également que nous avons tous été horrifiés par les exposés de M. Lowcock et de M^{me} Fore et par les chiffres qu'ils nous ont communiqués. Je ne vais pas répéter ces chiffres. Les histoires de certaines personnes sont absolument bouleversantes. Pour moi, c'est l'ampleur de la situation à laquelle le peuple yéménite est confronté qui reste choquante. Par conséquent, j'estime que nous sommes tenus envers M. Lowcock et M^{me} Fore de veiller à ce que l'ONU puisse œuvrer efficacement sur le terrain. Qu'il s'agisse des observateurs ou

des organismes humanitaires, toutes les parties doivent aider l'ONU à accomplir son travail. Cela suppose de laisser l'ONU accéder à la région, comme le général Løllesgaard l'a mentionné. Cela suppose de résoudre les difficultés d'accès. Cela suppose d'approuver rapidement les autorisations de voyage et les accords, d'autoriser l'accès aux nombreux Yéménites récemment déplacés à Hajja et à Dalea, et de veiller à ce que l'accès routier depuis les ports et les infrastructures de Hodeïda et de Salif reste protégé.

Je pense que l'autre statistique choquante est que seulement 20 % du plan d'intervention est financé. Je suis convaincue qu'il incombe à tous les Membres de l'ONU d'aider l'OCHA à cet égard, et de veiller à ce que de nouvelles annonces de contributions soient faites et à ce que les contributions annoncées soient versées aussi tôt que possible. Cela doit être une priorité pour nous tous. Comme l'a dit M^{me} Fore, nous sommes très proches du point de non-retour. Il est donc urgent de réfléchir aux mesures que nous pourrions prendre et d'en rendre compte à nos capitales.

Pour finir, je voudrais aborder la question de la stabilité du rial yéménite. J'ai parlé tout à l'heure de l'économie. Nous devons prendre des mesures économiques appropriées afin de faciliter les importations commerciales de denrées alimentaires et de carburant, dont le Yémen dépend fortement. Je remercie l'Ambassadeur du Pérou, en sa qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2140 (2014), pour son exposé sur les sanctions et les réalisations du Comité. Ce fut une visite très intéressante, mais il est regrettable que les membres du Comité n'aient pas pu rencontrer les dirigeants du mouvement Ansar Allah. J'espère que cette rencontre aura lieu la prochaine fois.

En conclusion, je pense que les membres du Conseil sont d'accord sur la question du Yémen. J'espère que nous trouverons un moyen de faire comprendre aux pays qu'il est urgent de prendre des mesures idoines sur le plan humanitaire et économique, tout en soutenant pleinement M. Griffiths et le général Løllesgaard pour faire avancer les première et seconde phases de l'accord, ainsi que la solution politique à long terme, qui est désormais extrêmement urgente.

M. Cohen (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie les intervenants pour leurs exposés d'aujourd'hui, ainsi que leurs équipes pour les efforts inlassables qu'elles ont menés. Je remercie également l'Ambassadeur du Pérou, en sa qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution

2140 (2014), d'avoir accompli un tel travail et organisé une visite du Comité dans la région, laquelle a été couronnée de succès.

À chaque fois que nous nous réunissons, le Conseil de sécurité reconnaît que la crise provoquée par l'homme au Yémen est une tragédie. Pour la cinquième année consécutive, cette tragédie s'aggrave alors que la crise se poursuit pendant le mois sacré du ramadan. Comme d'autres membres du Conseil, nous craignons que le monde ne soit devenu insensible à cette souffrance. Le cas échéant, j'espère que les exposés alarmants présentés aujourd'hui par la Directrice générale de l'UNICEF, M^{me} Fore, et le Secrétaire général adjoint, M. Lowcock, appelleront de nouveau toute notre attention sur la crise humanitaire au Yémen. C'est le cas pour les membres du Conseil.

Nous saluons les premiers progrès accomplis concernant l'Accord de Stockholm depuis décembre 2018, et nous félicitons les parties et remercions l'ONU d'avoir fait tout ce qui était en son pouvoir pour que les redéploiements aient lieu. Le retrait des houthistes des ports de Salif, Ras Issa et Hodeïda constitue une première étape importante. Les bonnes nouvelles d'aujourd'hui ne doivent pas détourner notre attention de tout ce qu'il reste à accomplir. Les parties doivent continuer de travailler de bonne foi pour parvenir à un accord sur les forces de sécurité locales afin de garantir leur redéploiement intégral. Elles doivent faire preuve de retenue pour que les combats ne menacent pas le cessez-le-feu, et permettre à l'ONU de déployer ses efforts sur le terrain. Quelles que soient les mesures qu'elle prenne, toute partie qui empêche les observateurs des Nations Unies d'entrer au Yémen porte atteinte au peuple yéménite.

Les entraves au processus engagé par l'ONU ne sauraient être tolérées. Des avancées considérables sont enregistrées pendant les mois qui précèdent les séances du Conseil de sécurité; puis, une fois que les séances sont levées, ces progrès ralentissent. Nous en avons assez de ce schéma, et nous devons insister pour y mettre fin dès aujourd'hui. Il faut que les membres du Conseil examinent les moyens de garantir que les parties qui ne mettent pas en œuvre l'Accord de Stockholm répondent de leurs actes. Les combats doivent cesser dans tout le pays, et pas seulement à Hodeïda. Les houthistes doivent arrêter d'attaquer leurs concitoyens et leurs voisins à l'aide de drones. Pour ce faire, l'Iran doit cesser de fournir des armes aux houthistes. Les dernières attaques perpétrées contre l'infrastructure saoudienne cette

semaine ne font que témoigner de la déstabilisation de la situation. Ces attaques menacent d'étendre le conflit et compromettent le processus dirigé par l'ONU et le travail de l'Envoyé spécial, M. Griffiths.

Au cours de leur voyage du mois dernier, les membres du Comité 2140 ont réaffirmé la nécessité pour tous les États Membres de respecter l'embargo sur les armes imposé par la résolution 2216 (2015). Nous ne pouvons ignorer le fait que, depuis le début de la guerre et l'imposition par le Conseil d'un embargo sur les armes, les houthistes utilisent des armes plus sophistiquées pour menacer les voisins du Yémen. Ils n'ont pas mis au point seuls des missiles balistiques à longue portée et des drones. Ils ne les ont pas mis au point, et le Groupe d'experts du Conseil sur le Yémen a déclaré à maintes reprises que certaines caractéristiques de ces armes laissaient penser qu'elles avaient été fabriquées en Iran. Lorsque l'on a demandé à l'Iran comment il se faisait que ses armes se retrouvaient toujours au Yémen, le pays n'a jamais donné d'explication crédible. En violant l'embargo sur les armes imposé au Yémen, non seulement l'Iran fait fi des résolutions du Conseil, mais il prolonge également la guerre.

Comme M. Lowcock et M^{me} Fore nous l'ont dit, le règlement politique et militaire n'a guère avancé, ce qui signifie qu'encore moins de progrès ont été accomplis pour mettre un terme à la situation humanitaire catastrophique. D'énormes quantités de céréales indispensables ont été perdues aux Red Sea Mills. Alors que le nombre de victimes de la faim et du choléra augmente, nous appelons une fois de plus toutes les parties à préserver les infrastructures humanitaires et à permettre un accès humanitaire sans entrave. Cela inclut l'accès à la nourriture et aux soins médicaux pour les migrants et les personnes déplacées dans tout le pays. Notre soutien à l'Envoyé spécial Griffiths et au général Lollesgaard demeure inébranlable. De concert avec leurs équipes et la communauté humanitaire internationale, ils s'efforcent d'aider les parties à trouver une solution au conflit et à sauver des vies yéménites. Le Conseil doit faire tout ce qui est en son pouvoir pour les aider.

M. Delattre (France) : Je voudrais commencer par remercier chaleureusement l'Envoyé spécial, Martin Griffiths, le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, Mark Lowcock, et la Directrice générale du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Henrietta Fore, pour leurs interventions particulièrement éclairantes. Je remercie également le Président péruvien du Comité compétent du Conseil pour sa

présentation. Je souhaite revenir aujourd'hui sur trois points plus particulièrement.

Je souhaite d'abord réaffirmer ici avec force le plein et entier soutien de la France aux efforts inlassables de l'Envoyé spécial, Martin Griffiths, ainsi que du général Lollesgaard, avec qui nous aurons tout à l'heure un échange. Nous saluons l'annonce par l'ONU de l'engagement du redéploiement des forces en présence dans les ports de Hodeïda, Salif et Ras Issa. Le général Lollesgaard s'est rendu sur le terrain pour vérifier ce redéploiement. Ces mouvements constituent un signal encourageant pour la mise en œuvre complète des accords conclus entre les parties yéménites. Nous avons toute confiance dans les équipes des Nations Unies qui vont surveiller ce redéploiement, lequel s'inscrit dans la phase I du plan agréé par les parties à Stockholm. Nous appelons les deux parties à respecter leurs engagements sans chercher à tirer avantage des premiers mouvements de redéploiement.

Dans le même temps, nous condamnons fermement les attaques de drones menées hier contre des installations pétrolières saoudiennes, revendiquées par les houthistes. Ces attaques sont inacceptables. Nous appelons toutes les parties à s'abstenir d'une escalade susceptible de menacer la mise en œuvre d'une solution politique au conflit yéménite et restons préoccupés par la persistance de la menace liée aux transferts d'armements.

Tout en encourageant les efforts en cours, nous devons rester particulièrement vigilants et mobilisés. Beaucoup reste en effet à accomplir. Nous réitérons à cet égard notre soutien à la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda, déployée en janvier. Sa présence sur le terrain est décisive pour observer et faciliter le redéploiement, comme le prévoit la résolution 2452 (2019) du Conseil. C'est dire combien le renforcement de la présence de l'ONU sur place est essentiel. Il est important dans ce cadre que le reste des observateurs prévus par le mandat de la Mission puisse arriver rapidement. Il appartient aux parties d'assurer la sécurité et la libre circulation du personnel de l'ONU.

Le respect relatif du cessez-le-feu à Hodeïda ne doit toutefois pas nous faire perdre de vue la gravité de la situation dans le reste du pays. Nous restons – et ce sera mon deuxième point – gravement préoccupés par la poursuite de la dégradation de la situation sur les plans humanitaire et sécuritaire. L'intensité des hostilités a augmenté partout sur le reste du territoire – je pense notamment à la province de Dalea, qui fait face à une

escalade militaire préoccupante. Dans le même temps, et comme l'ont rappelé Mark Lowcock et Henrietta Fore, la situation humanitaire déjà dramatique s'aggrave encore, avec notamment une augmentation du nombre de déplacés.

Je souhaite réaffirmer tout notre soutien aux acteurs humanitaires, au personnel de l'ONU et de la société civile, qui travaillent sans relâche et avec un courage exemplaire pour soulager les souffrances de la population yéménite et qui doivent être eux-mêmes protégés. Il est impératif et urgent que l'accès humanitaire et l'acheminement des biens commerciaux soient garantis par les parties. Plus de 24 millions de Yéménites ont besoin de cette aide et le risque de famine, comme celui d'une résurgence de l'épidémie de choléra, est croissant. Il est indispensable de lever tous les obstacles à cet accès, notamment bureaucratiques.

Le Programme alimentaire mondial a enfin pu accéder aux meuneries de la mer Rouge, ce qui est une bonne nouvelle et prouve qu'il est possible pour les parties d'agir de manière responsable afin de répondre aux impératifs humanitaires. Nous entendons également l'appel de Mark Lowcock, qui est essentiel : les contributions financières annoncées doivent être effectivement versées pour répondre à l'urgence humanitaire.

Je souhaite souligner notre inquiétude particulière concernant la situation des enfants au Yémen. Les enfants sont non seulement parmi les premières victimes du conflit, mais ils continuent aussi d'être recrutés et utilisés à grande échelle. Il faut donc intensifier notre action pour la protection des enfants dans le conflit yéménite. Il est impératif pour cela de protéger les écoles et d'inciter les enseignants et le personnel éducatif à poursuivre ou reprendre leur travail dans de bonnes conditions. Je tiens à saluer à cet égard le travail fondamental réalisé par l'UNICEF, sous l'impulsion de la Directrice générale, qui a par exemple permis de réhabiliter six écoles à Lahj et de rémunérer en quelques mois plus de 100 000 professeurs et membres du personnel éducatif dans 11 gouvernorats. Je souhaiterais ici faire écho à l'appel lancé par M^{me} Fore.

Enfin, et je conclurai sur ce point, soyons bien conscients que la relance dès que possible du processus politique est indissociable des efforts en cours et demeure l'objectif prioritaire à atteindre. Il est crucial pour ce faire que les parties maintiennent leur engagement auprès de l'Envoyé spécial et du général Løllegaard et jouent un rôle responsable et constructif. Les premiers résultats obtenus à Hodeïda doivent

permettre de recréer une dynamique vertueuse vers une solution politique et de tisser ou de retisser des liens de confiance entre les parties. La solution militaire, dans ce contexte, est moins que jamais une option.

La relance des discussions sur un accord politique global et inclusif tenant compte de la diversité des acteurs yéménites, tant politiques que de la société civile, est la seule véritable perspective pour mettre un terme au conflit et à la crise humanitaire qui en est la conséquence. Après avoir adopté à l'unanimité les résolutions 2451 (2018) et 2452 (2019), le Conseil doit peser de tout son poids pour encourager la dynamique enclenchée à Stockholm. Notre mobilisation collective et l'unité réelle du Conseil dans le soutien aux efforts de l'Envoyé spécial sont notre meilleur atout sur ce chemin. Alors sachons utiliser cette unité comme un levier vers la paix.

M. Almunayekh (Koweït) (*parle en arabe*) : Je tiens en premier lieu à remercier M. Martin Griffiths, M. Mark Lowcock et M^{me} Henrietta Fore de leurs exposés très utiles et détaillés. Je remercie également l'Ambassadeur du Pérou, qui s'est exprimé en sa qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2140 (2014). Je vais mettre l'accent sur deux questions : les évolutions sur les plans politique et de la sécurité et la situation humanitaire.

Premièrement, en ce qui concerne les évolutions sur les plans politique et de la sécurité, les résolutions 2451 (2018) et 2452 (2019) ont créé un mécanisme de suivi et de vérification de la mise en œuvre de l'Accord de Stockholm, à savoir le Comité de coordination du redéploiement. Le Comité a organisé un certain nombre de réunions qui ont abouti à un redéploiement échelonné à l'extérieur de Hodeïda, supervisé et approuvé par le Comité et les trois parties qui le composent.

Nous avons pris note du retrait unilatéral des ports de Hodeïda, Salif et Ras Issa samedi dernier. Cette mesure s'inscrit dans le cadre de la phase I du concept d'opérations. Je tiens à souligner que ce comité de supervision tripartite doit jouer un rôle charnière et que le Gouvernement yéménite doit jouer son rôle souverain dans le suivi du redéploiement à Hodeïda.

Au cours des cinq derniers mois, l'évolution politique de la crise yéménite a été marquée par le suivi de la mise en œuvre de l'Accord de Stockholm. Malgré cela, aucune mesure n'a été prise et les résultats escomptés n'ont pas été obtenus. Taëz subit toujours un blocus, qui fait souffrir les civils, en particulier les femmes et les

enfants, depuis quatre ans. Aucune mesure concrète n'a été prise pour mettre en œuvre le mémorandum d'entente sur Taëz.

Outre l'accord sur l'échange de prisonniers et de détenus, et malgré les réunions du comité de surveillance sur la mise en œuvre de l'accord d'échange de prisonniers, l'application de l'accord relatif à la libération de tous les détenus, prisonniers et personnes enlevées s'est heurtée à un certain nombre de difficultés. Nous affirmons notre plein soutien aux efforts de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, ainsi qu'à ceux du Chef de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda et du Comité de coordination du redéploiement. Nous reconnaissons qu'il ne saurait y avoir de solution militaire à cette crise. À cet égard, nous réaffirmons qu'il est crucial que les trois composantes de l'Accord de Stockholm soient pleinement mises en œuvre, car c'est la meilleure façon de garantir la reprise des consultations, dont le prochain cycle sera axé sur les aspects primordiaux de la sortie de crise, sur la base des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, en particulier la résolution 2216 (2015), de l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et de son mécanisme d'application, et des résultats de la Conférence de dialogue national.

En ce qui concerne l'évolution de la situation sécuritaire, le Koweït condamne avec la plus grande fermeté les attaques perpétrées par sept drones contre les installations pétrolières de l'Arabie saoudite. Nous appuyons le Royaume d'Arabie saoudite et toute mesure qu'il prendra pour assurer sa sécurité. La poursuite de l'agression des houthistes contre le territoire saoudien constitue une menace flagrante et directe pour la sécurité et la stabilité régionales, et une raison de prendre des mesures pour appliquer l'embargo sur les armes conformément aux résolutions du Conseil de sécurité.

Deuxièmement, en ce qui concerne la situation humanitaire, nous insistons une fois de plus sur les dimensions humanitaires des objectifs finaux de l'Accord de Stockholm. Il s'agit d'atténuer les conséquences humanitaires critiques auxquelles le peuple frère yéménite est confronté, en ouvrant des couloirs de sécurité pour permettre l'acheminement de l'aide humanitaire et répondre aux besoins croissants des populations dans toutes les zones touchées. L'ONU et ses organismes doivent avoir accès aux Red Sea Mills, qui contiennent de grandes quantités de céréales pouvant nourrir 3,7 millions de personnes pendant 30 jours. Dès le début, le Gouvernement yéménite a déclaré qu'il

faciliterait l'accès en toute sécurité aux moulins et qu'il ouvrirait des routes pour l'aide humanitaire, malgré les graves problèmes de sécurité auxquels il est confronté. À cet égard, nous saluons le rôle joué par le Comité économique du Gouvernement, qui a délivré début avril des permis à 16 navires transportant 275 000 tonnes de produits pétroliers vers le port maritime de Hodeïda, après que les conditions requises ont été remplies. Cela permettra de couvrir les besoins liés à ce produit de première nécessité et d'éviter qu'il ne fasse l'objet de spéculations sur le marché noir, lesquelles ont une incidence négative sur l'économie et contribuent à la dépréciation du rial yéménite.

Pour terminer, nous appelons une fois de plus les parties yéménites à appliquer pleinement l'Accord de Stockholm sur Hodeïda et ses trois ports maritimes, l'accord d'échange de prisonniers et le mémorandum d'entente sur Taëz en complément aux efforts déployés par l'Envoyé spécial pour parvenir à une solution politique fondée sur les trois mandats convenus, à savoir l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et son mécanisme de mise en œuvre, le résultat de la Conférence de dialogue national et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, notamment la résolution 2216 (2015). Ce sont là autant de mesures qui devraient permettre de mettre fin à la crise et de garantir l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale du Yémen, ainsi que la non-ingérence dans ses affaires intérieures.

M. Safronkov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions nos orateurs, l'Envoyé spécial Martin Griffiths et le Secrétaire général adjoint Mark Lowcock. Nous remercions la Directrice générale de l'UNICEF, Henrietta Fore, de son évaluation alarmante, ainsi que le Représentant permanent du Pérou d'avoir organisé l'importante visite du Comité créé par la résolution 2140 (2014). Nous nous félicitons des progrès accomplis par l'équipe de l'ONU dirigée par M. Griffiths pour amener les parties yéménites à appliquer les accords conclus à Stockholm. Nous saluons le professionnalisme du général Lollesgaard.

Le lancement de la première phase du redéploiement des forces armées depuis les ports de Hodeïda, de Salif et de Ras Issa constitue une étape cruciale pour la mise en œuvre du plan plus général de désengagement des parties belligérantes. Nous savons que ce n'est qu'un début. L'essentiel du travail reste à faire. Toutefois, il est d'ores et déjà clair que ces premiers résultats n'ont été possibles que grâce à la diplomatie subtile menée

par l'ONU avec l'aide d'acteurs extérieurs, une diplomatie qui se fonde sur de relations de respect mutuel entre toutes les parties, la recherche du compromis et une compréhension professionnelle des préoccupations de tous les intéressés. L'objectif stratégique reste inchangé : il s'agit de lancer un processus politique complet permettant de discuter de tous les paramètres politiques d'une solution globale. Nous pensons que nous avons une fenêtre de tir pour mettre en œuvre les autres aspects de l'Accord de Stockholm, notamment l'échange de prisonniers et la désescalade à Taëz et dans d'autres régions.

Nous estimons que la poursuite du déploiement de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda contribuera à normaliser la ville et à stabiliser la situation au Yémen dans son ensemble, et nous exhortons toutes les parties à œuvrer de concert pour y parvenir. La médiation impartiale de l'ONU est fondamentale, mais elle ne sera couronnée de succès que si elle se fonde sur la bonne volonté des parties et leur engagement à stabiliser la situation dans leur pays. Ce qui est indispensable, c'est d'éviter à tout prix les actes de provocation qui pourraient torpiller les perspectives d'un règlement pacifique et qui n'aident en rien les efforts de l'ONU. Il n'a jamais été aussi urgent qu'aujourd'hui de consolider les approches des acteurs extérieurs et des parties au conflit en faisant fond sur la recherche d'une solution commune.

Nous appelons les membres du Conseil de sécurité à poursuivre leurs efforts collectifs pour remettre le conflit sur la voie politique, instaurer un cessez-le-feu global et fournir au peuple yéménite l'aide dont il a besoin. Il est crucial de travailler de manière cohérente avec toutes les parties et tous les acteurs influents. La Russie continuera d'appuyer les efforts de médiation de l'ONU pour résoudre les divergences au Yémen.

Comme le montrent les rapports de M. Lowcock et de M^{me} Fore – et, soit dit en passant, nous saluons vivement le travail courageux et dévoué mené par les acteurs humanitaires de l'ONU au Yémen et dans d'autres régions en crise –, la situation humanitaire dans le pays demeure extrêmement préoccupante. Malheureusement, force est de constater que le pays est aux prises avec une crise humanitaire majeure qui entraîne des souffrances indicibles parmi la population civile. Les infrastructures du pays sont en ruine. Il est difficile de concevoir qu'au XXI^e siècle, à cause de cette guerre insensée, la population yéménite, y compris des femmes et des enfants, meurt de faim, est privée de médicaments essentiels et

de services sociaux fondamentaux et a besoin de l'une ou l'autre forme d'assistance de base.

Seul le dévouement des travailleurs humanitaires a permis d'éviter une catastrophe humanitaire dans ce pays. La tâche prioritaire à l'heure actuelle consiste à fournir une aide humanitaire d'urgence au peuple yéménite, et la Russie continuera de contribuer à lui venir en aide. Nous le faisons systématiquement. Nous tenons à souligner que l'aide humanitaire en provenance de l'étranger doit être distribuée à l'ensemble de la population yéménite, sans discrimination et quelle que soit la partie qui contrôle un territoire donné. Cela est essentiel non seulement pour résoudre les problèmes humanitaires, mais aussi en ce qui concerne la réconciliation nationale à l'avenir. Toutefois, il est clair pour tous que le règlement de la crise humanitaire n'est pas une panacée. La solution ne peut être que politique. Bien évidemment, nous plaçons de grands espoirs dans la médiation et les efforts diplomatiques de l'ONU, ainsi que dans les efforts de M. Griffiths, que nous allons appuyer activement.

Nous appelons les parties au conflit au Yémen à faire preuve de retenue et à garantir un accès humanitaire sans entrave à toutes les régions du pays. Surtout elles doivent coopérer activement aux efforts de médiation de l'ONU et les appuyer, au lieu de les entraver. Nous demandons à tous de cesser immédiatement de recourir à l'usage aveugle de la force et de causer des dommages aux infrastructures pétrolières. Toutefois, une enquête professionnelle et objective s'impose avant d'accuser qui que ce soit.

Dans ces circonstances, la proposition de la Russie de lancer un processus dans le golfe Persique en vue d'élaborer un ensemble de mesures de sécurité et de confiance est particulièrement pertinente et pourrait contribuer non seulement à stabiliser cette région du monde, mais aussi à régler des situations de crise anciennes et nouvelles, notamment le conflit au Yémen. Nous estimons qu'il est essentiel que tous les pays de la région participent à ce processus, y compris les États du golfe Persique et l'Iran. Un appui constructif à ce processus et une désescalade immédiate et urgente de la situation dans cette région du monde sont nécessaires. Seuls des efforts conjoints, dans un esprit de coopération et non de confrontation, permettront d'instaurer une sécurité globale et indivisible au Moyen-Orient.

M. Meza-Cuadra (Pérou) (*parle en espagnol*) : Nous nous félicitons de la convocation de la présente séance et nous remercions M. Martin Griffiths,

M. Mark Lowcock et M^{me} Henrietta Fore de leurs exposés détaillés, dans lesquels ils nous ont décrit une situation complexe qui exige l'attention urgente et soutenue du Conseil. Le Pérou salue le travail important qu'ils accomplissent, dans leurs domaines respectifs, pour mettre fin au conflit dévastateur qui sévit au Yémen et pour atténuer les terribles souffrances humaines.

Nous estimons qu'il est primordial s'agissant de cette question que le Conseil discute en toute transparence des efforts en cours pour prévenir l'escalade et mettre fin à un conflit qui n'a pas de solution militaire et qui a provoqué la plus grave crise humanitaire dans le monde aujourd'hui. Tout d'abord, nous voudrions saluer les faits encourageants de ces derniers jours, en vue de concrétiser le redéploiement des forces qui se trouvent dans les ports de Hodeïda, de Salif et de Ras Issa. Nous saluons les engagements spécifiques pris par Ansar Allah s'agissant de cette partie cruciale du processus politique promu par l'ONU. Nous espérons également que l'autre partie se redéploiera rapidement, compte tenu de l'attitude positive dont elle a fait montre tout au long de ce processus. Nous espérons que ces faits nouveaux se traduiront par des avancées supplémentaires et soutenues en direction de la solution politique sans exclusive préconisée par l'ONU, notamment en ce qui concerne des questions sensibles comme la composition des forces de sécurité locales à Hodeïda, l'administration des recettes tirées des activités commerciales et la mise en œuvre de la deuxième phase du redéploiement, ce qui permettra d'organiser rapidement un nouveau cycle de consultations.

Nous voudrions également souligner la nécessité d'envisager les derniers événements avec prudence, car la voie qui mène à une paix durable au Yémen ne sera pas facile. La réalité est que la violence s'est intensifiée dans certaines régions du pays, tandis que la méfiance augmente. Dans ce contexte, nous encourageons les parties à poursuivre leurs efforts dans des domaines critiques, tels que l'échange de détenus et la cessation des hostilités à Taëz, et à s'abstenir de faire des discours incendiaires et de s'accuser l'une l'autre.

Nous tenons à souligner qu'il importe de remédier en parallèle à la situation humanitaire qui, comme on nous l'a dit ce matin, s'aggrave sur le terrain. Nous sommes particulièrement préoccupés par les niveaux alarmants d'insécurité alimentaire et par la détérioration des indicateurs économiques, ce qui exacerbe les souffrances de la population civile yéménite. Dans ces circonstances, nous soulignons que les ports, les aéroports et les voies

terrestres doivent rester ouverts et continuer de fonctionner, comme l'a demandé le Conseil dans la Déclaration du Président de mars 2018 (S/PRST/2018/5). En outre, l'aide humanitaire et l'accès de la population à celle-ci ne peuvent et ne doivent être subordonnés à aucun objectif militaire. Nous estimons également qu'il est essentiel de continuer à mobiliser l'appui financier de la communauté internationale en vue de maîtriser l'inflation, de stabiliser la monnaie locale, de faciliter l'importation de produits de première nécessité et de relancer l'économie yéménite en ruines. Nous soulignons également l'urgence de contenir la nouvelle et inquiétante épidémie de choléra, à l'approche de la saison des pluies.

Le Pérou espère que de nouveaux progrès plus importants s'agissant des questions à l'examen aujourd'hui contribueront, dans les semaines et les mois à venir, à promouvoir la détente nécessaire pour mettre un terme au conflit et parvenir à la réconciliation au Yémen. À cet égard, nous appuyons fermement les prochaines mesures annoncées par M. Griffiths. Le Conseil a un rôle fondamental à jouer. Il doit exiger des parties qu'elles s'acquittent pleinement de leurs obligations en matière de droit international humanitaire et de protection des civils et qu'elles s'engagent de bonne foi et sans conditions préalables en faveur de la solution politique inclusive préconisée par l'Envoyé spécial du Secrétaire général.

M. Ntsoane (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué la présente séance sur le Yémen. Nous remercions M. Martin Griffiths, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen; M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires; M^{me} Henrietta Fore, Directrice générale du Fonds des Nations Unies pour l'enfance; et l'Ambassadeur du Pérou, Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution (2014), de leurs exposés. Ma délégation voudrait aborder trois points aujourd'hui : la mise en œuvre de l'Accord de Stockholm, la situation humanitaire et les répercussions du conflit au Yémen sur les femmes ainsi que, plus particulièrement, sur les enfants.

Une fois de plus, l'Afrique du Sud appelle toutes les parties à appliquer l'Accord sur Hodeïda dans les meilleurs délais et à régler les divergences actuelles relatives à l'interprétation du texte de l'Accord, notamment en ce qui concerne les forces de sécurité locales dans la ville de Hodeïda et ses environs. Nous nous félicitons du dernier redéploiement par les parties des trois ports de Hodeïda, de Salif et de Ras Issa. La décision

de se retirer en premier lieu de Hodeïda pour permettre l'acheminement de l'aide humanitaire est une bonne décision qui mérite d'être saluée. Nous appelons au parachèvement du processus de redéploiement et à la cessation des hostilités dans tout le pays. Nous encourageons également les parties à coopérer avec le Comité international de la Croix-Rouge à la mise en œuvre de l'Accord de Stockholm afin de rétablir la sécurité et la stabilité au Yémen.

Nous notons également avec préoccupation que de nombreux Yéménites ne reçoivent pas l'aide dont ils ont désespérément besoin, car il reste très difficile pour les organisations et les acteurs humanitaires d'obtenir les autorisations nécessaires pour acheminer l'aide humanitaire dans certaines régions. L'Afrique du Sud appelle à la pleine mise en œuvre de la résolution 2451 (2018), qui indique qu'il faut assurer l'entrée et la circulation sans entrave sur tout le territoire des articles à caractère humanitaire et du personnel humanitaire et que toutes les parties au conflit doivent respecter le droit international applicable et s'acquitter des obligations que leur impose le droit international humanitaire, notamment de respecter et de protéger les installations médicales, le personnel médical, et d'autoriser et de faciliter l'accès sûr, rapide et sans entrave du personnel humanitaire et médical à toutes les personnes qui ont besoin d'aide.

L'Afrique du Sud appelle la communauté internationale à s'engager à financer comme il convient le plan d'intervention humanitaire des Nations Unies pour le Yémen. Nous demandons également que les contributions annoncées à Genève soient honorées et que l'aide humanitaire parvienne à toutes les personnes touchées par le conflit. Nous notons que, d'après les rapports du Groupe d'experts, certaines parties ont malheureusement tenté de se servir des médias sociaux pour détourner l'aide humanitaire. Nous condamnons avec force ces agissements et appelons ceux qui se livrent à de telles activités à s'en abstenir.

Le Groupe d'experts a également fait état de la persistance des violences faites aux femmes, que l'Afrique du Sud condamne fermement. L'Afrique du Sud appelle à faire en sorte que ceux qui commettent ces atroces violations contre les femmes et les enfants aient à répondre de leurs actes. Le conflit a déjà de très lourdes répercussions sur les femmes et les enfants, qui continuent de payer le plus lourd tribut. De plus, nous appelons toutes les parties à prendre langue avec la Représentante spéciale du Secrétaire général pour le sort des enfants en temps de conflit armé pour négocier,

signer et mettre en œuvre un plan d'action visant à mettre fin aux violations des droits de l'enfant et à les prévenir.

Pour terminer, l'Afrique du Sud exhorte également tous les pays et groupes impliqués dans le conflit au Yémen à cesser les hostilités. Le conflit dans ce pays ne peut pas être réglé par la voie militaire et la situation ne fera que s'aggraver si on laisse cette guerre évitable se poursuivre. Les pourparlers en cours sont entravés par la poursuite des combats, ce qui ne favorise pas l'instauration d'un climat de confiance, première étape sur la voie d'un règlement négocié. Si le statu quo persiste, la communauté internationale aura manqué à son devoir envers la population yéménite.

M. Ma Zhaoxu (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie tout d'abord de leurs exposés l'Envoyé spécial, Martin Griffiths, le Secrétaire général adjoint, Mark Lowcock, l'Ambassadeur Gustavo Meza-Cuadra et la Directrice générale de l'UNICEF, Henrietta Fore.

La Chine salue les efforts inlassables déployés par l'ONU et d'autres acteurs humanitaires pour faire avancer le processus politique au Yémen et améliorer la situation humanitaire du pays. La Chine accueille favorablement les progrès accomplis récemment en ce qui concerne le redéploiement des troupes, félicite les parties yéménites d'avoir renouvelé leur engagement à l'Accord de Stockholm et les appuie dans leur volonté de s'entendre, dans le cadre de consultations, sur les prochaines étapes de la mise en œuvre du plan de redéploiement.

La Chine appuie la poursuite de la médiation et des bons offices de l'ONU sur la question yéménite, dans le but de faciliter la mise en œuvre de l'Accord de Stockholm et de trouver une solution politique.

De notre point de vue, les parties yéménites devraient faire passer les intérêts du pays et du peuple en premier, privilégier le bien commun en œuvrant à la paix et à la stabilité régionales, et faire avancer le dialogue politique et la négociation de manière soutenue et efficace. La priorité est maintenant de poursuivre les consultations et de s'entendre sur la mise en œuvre de l'Accord sur Hodeïda et les autres mesures concrètes, y compris l'échange de prisonniers et la déclaration d'entente sur Taëz.

À plus long terme, il est impératif de relancer les pourparlers politiques afin de trouver un règlement durable et complet de la question du Yémen. La communauté internationale doit défendre et préserver la souveraineté, l'indépendance, l'unité et l'intégrité territoriale

du Yémen et appuyer les efforts visant à trouver une solution politique largement inclusive, fondée sur les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et son mécanisme de mise en œuvre, et les textes issus de la Conférence de dialogue national.

Depuis la signature de l'Accord de Stockholm il y a cinq mois, le Conseil a adopté une résolution pour l'entériner, décidé de déployer au Yémen la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda et publié un certain nombre de déclarations à la presse appelant à sa mise en œuvre. Le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2140 (2014) s'est récemment rendu dans les pays de la région où il a eu un dialogue utile avec les parties concernées.

Le Conseil doit rester uni, insister pour que l'Accord de Stockholm soit mis en œuvre, respecter les positions du pays concerné et des autres pays de la région, et apporter un appui politique au dialogue inter-yéménite, dans lequel il doit jouer un rôle constructif.

L'escalade du conflit dans certaines zones du Yémen a entraîné le déplacement de civils. À cela s'ajoutent les épidémies de choléra, la menace de famine et la situation économique désastreuse qui ont causé de terribles souffrances à la population yéménite. Nous sommes profondément préoccupés par la situation catastrophique au Yémen. La communauté internationale doit accroître son aide humanitaire au Yémen et les contributions annoncées doivent être honorées, de manière à fournir sur le terrain l'appui nécessaire, tant financier qu'en nature, notamment en matière de nourriture et de médicaments. Elle doit également accorder une attention particulière aux besoins humanitaires des groupes vulnérables tels que les femmes et les enfants.

La Chine continue d'apporter une aide alimentaire au Yémen. Depuis la mi-mars de cette année, elle a fait parvenir 1 200 tonnes de riz. Une nouvelle cargaison de 1 200 tonnes de riz arrivera à Aden d'ici à la fin mai.

Enfin et surtout, je tiens à réaffirmer que la Chine est prête, aux côtés du reste de la communauté internationale, à continuer d'appuyer un règlement politique de la question yéménite et d'aider le peuple yéménite dans toute la mesure de ses moyens.

M. Ipo (Côte d'Ivoire) : Ma délégation tient à féliciter l'Envoyé spécial, Martin Griffiths, le Secrétaire général adjoint, Mark Lowcock, et la Directrice générale de l'UNICEF, M^{me} Henrietta Fore, pour leurs exposés circonstanciés sur le processus de paix, la situation

humanitaire et le sort des enfants au Yémen. Nous félicitons également l'Ambassadeur Gustavo Meza-Cuadra, Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2140 (2014), pour la qualité de son rapport sur la mission du Groupe d'experts qu'il a conduite en mars à Amman, Riyad, Téhéran et Mascate.

Concernant le processus de paix, ma délégation estime que la résolution 2451 (2018), qui entérine l'Accord de Stockholm, la résolution 2452 (2019), créant la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda (MINUAAH), et la résolution 2456 (2019), qui reconduit le régime des sanctions et proroge le mandat du Groupe d'experts, restent les principaux outils d'un processus de sortie de crise durable au Yémen. La Côte d'Ivoire salue à nouveau l'adoption de ces résolutions importantes et note avec satisfaction le début du retrait des rebelles houthistes des ports de Hodeïda, de Salif et de Ras Issa, conformément à la phase I de l'accord de cessez-le-feu signé à Stockholm. La mise en œuvre effective de cette phase est à mettre à l'actif du Comité de coordination du redéploiement, qui a mené des discussions constructives avec les protagonistes sur le cessez-le-feu et le redéploiement mutuel des forces militaires.

Dans ce contexte, ma délégation exhorte à nouveau les parties au conflit au respect de leurs engagements, et les invite à s'abstenir de toute action unilatérale susceptible de provoquer une reprise des hostilités qui compromettrait les progrès réalisés. Elle les engage à poursuivre de bonne foi leur coopération avec l'Envoyé spécial du Secrétaire général et le Chef de la MINUAAH.

Mon pays voudrait insister sur la nécessité, pour le Conseil et les autres parties prenantes, d'engager de nouvelles initiatives afin d'amener les belligérants à procéder à la mise en œuvre intégrale des autres dispositions de l'Accord de Stockholm, notamment l'échange de 15 000 prisonniers et la déclaration d'entente sur la ville de Taëz pour l'ouverture de couloirs humanitaires.

S'agissant justement de la situation humanitaire, la Côte d'Ivoire demeure préoccupée par la crise qui affecte environ 22 millions de personnes, dont 14 millions sont en situation d'insécurité alimentaire aiguë et exposées à la résurgence de maladies endémiques. Ma délégation voudrait également exprimer son inquiétude face à l'utilisation d'enfants soldats dans le conflit yéménite, favorisée, selon l'ONU, par la déscolarisation de plus de 2 millions d'enfants sur les 7 millions en âge d'être scolarisés. Ce niveau élevé de déscolarisation découlerait en grande partie, selon plusieurs

organisations non gouvernementales de défense des droits de l'homme, de la destruction des établissements scolaires lors des affrontements, en violation du droit international, mais aussi du non-paiement récurrent des salaires des enseignants.

Aussi mon pays en appelle-t-il au respect par toutes les parties au conflit du droit international, notamment de la Convention relative aux droits de l'enfant qui, entre autres, interdit l'utilisation des mineurs dans les conflits armés.

Ma délégation félicite à cet égard l'UNICEF pour le soutien significatif qu'il apporte régulièrement à l'éducation au Yémen et l'encouragement à poursuivre son programme d'assistance en faveur du personnel enseignant, en procédant notamment au paiement des arriérés de salaire. Elle se réjouit par ailleurs qu'une mission du Programme alimentaire mondial ait finalement pu accéder aux entrepôts de la Red Sea Mills, où environ 51 000 tonnes de céréales destinées aux populations yéménites étaient restées stockées pendant plusieurs mois.

Fort de cette dynamique positive, mon pays exhorte les belligérants à observer de façon intégrale le cessez-le-feu, condition indispensable à l'acheminement sûr et sans entrave de l'aide alimentaire et des produits de première nécessité aux populations meurtries par plusieurs années de guerre.

La Côte d'Ivoire exprime son appréciation pour le travail remarquable récemment accompli par le Comité 2140, en liaison avec le Groupe d'experts sur le Yémen, pour aider les parties prenantes au conflit yéménite à s'acquitter de leurs obligations, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et aux décisions émanant de l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et de la Conférence du dialogue national sans exclusive. Elle réitère son plein appui aux travaux de ce comité et l'exhorte à renforcer sa coopération avec l'équipe de pays des Nations Unies et les pays de la région afin de promouvoir les échanges d'informations et de bonnes pratiques.

Ma délégation se félicite par ailleurs que la visite du Président du Comité 2140 dans la péninsule arabique ait permis de sensibiliser les personnes et les entités sur la portée des mesures de sanction concernant le Yémen et de recueillir des informations de première main sur leur mise en œuvre.

Pour conclure, mon pays réaffirme son soutien à M. Martin Griffiths pour ses efforts inlassables en

faveur d'un règlement politique du conflit yéménite, ainsi qu'à M. Mark Lowcock pour son engagement à mobiliser toutes les énergies nécessaires afin de faire face à la crise humanitaire au Yémen. C'est également l'occasion pour mon pays de saluer les équipes d'observation du Comité de coordination du redéploiement et de la MINUAAH, conduite par le général Michael Lollesgaard, pour leur détermination à donner une réelle impulsion à la résolution définitive et durable de la crise au Yémen.

M. Pecsteen de Buytswerve (Belgique) : Je voudrais tout d'abord remercier tous les participants à la présente séance d'information pour leurs présentations.

Nous accueillons positivement le début de redéploiement des troupes houthistes hors des ports de Hodeïda, Salif et Ras Issa et nous appelons toutes les parties à mettre entièrement en œuvre l'accord sur le retrait et à résoudre les points de désaccord en suspens. Il est primordial que la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda soit maintenant renforcée, avec davantage d'observateurs, et que le Mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies puisse s'installer dans le port. Nous continuons à appeler toutes les parties à mettre en œuvre l'Accord de Stockholm dans son entièreté.

Nous considérons positivement les nouvelles discussions sous l'égide des Nations unies qui ont eu lieu en début de semaine entre le Gouvernement officiel et les houthistes concernant la redistribution des revenus des trois ports de Hodeïda susmentionnés. Ceci s'inscrit dans les dispositions de l'Accord de Stockholm. Bien que nous n'assistions qu'à un début de mise en œuvre de l'Accord sur Hodeïda, la Belgique souhaiterait encourager l'Envoyé spécial à poursuivre la préparation de prochaines étapes dans le processus politique. L'Accord sur Hodeïda revêt une importance particulière pour la situation humanitaire, mais le cœur du conflit nécessite une solution politique durable et inclusive.

La violence dans le reste du pays continue et aggrave le manque de confiance entre les parties. En outre, cette violence a un impact sur l'accès à l'aide humanitaire. Nous appelons donc toutes les parties à la retenue.

Des efforts sont indispensables pour améliorer la situation humanitaire qui reste catastrophique, comme nous l'avons entendu ce matin de M. Lowcock et de M^{me} Fore. Et je voudrais à cette occasion féliciter les organismes humanitaires pour le travail remarquable

qu'ils effectuent en dépit des difficultés. Il est primordial que toutes les parties facilitent l'accès de l'aide humanitaire et qu'elles respectent le droit international humanitaire. La présentation de la Directrice générale de l'UNICEF démontre que les enfants sont les principales victimes de ce conflit. En tant que Président du Groupe de travail sur le sort des enfants en temps de conflit armé, nous attendons avec impatience le rapport sur le Yémen, et nous faciliterons la négociation des conclusions sur la base de ce rapport. Nous demandons à l'Envoyé spécial, M. Martin Griffiths, que des mesures visant à la protection des enfants soient au cœur de tout processus de paix.

De même, nous tenons à engager toutes les parties au conflit armé à respecter leurs obligations et leurs engagements au titre du droit international des droits de l'homme, et à offrir au Groupe d'éminents experts internationaux et régionaux créé par le Conseil des droits de l'homme leur pleine coopération ainsi que toutes les facilités d'accès nécessaires afin de permettre une enquête efficace et indépendante.

M^{me} Wroncecka (Pologne) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier les intervenants – l'Envoyé spécial Martin Griffiths, le Secrétaire général adjoint Marc Lowcock, la Directrice générale de l'UNICEF Henrietta Fore et le Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2140 (2014), l'Ambassadeur Gustavo Meza-Cuadra – de leurs exposés riches en informations. Je voudrais aussi saisir cette occasion pour redire tout notre appui aux efforts déployés par l'Envoyé spécial Martin Griffiths, le général Løllesgaard et le Secrétaire général adjoint Marc Lowcock, et exprimer notre appréciation pour le travail inlassable de tout le personnel des Nations Unies au Yémen.

Je voudrais en premier lieu parler de la situation à Hodeïda. Nous saluons les premiers retraits des ports de Hodeïda, Salif et Ras Issa, qui est une première étape dans la mise en œuvre de l'Accord sur Hodeïda. Nous encourageons les parties à saisir cette occasion pour instaurer la confiance et veiller à mettre rapidement en œuvre toutes les phases du redéploiement convenues. Les parties doivent honorer leurs obligations au titre de l'Accord de Stockholm sans plus tarder, en pleine coopération avec la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda. Nous attendons d'elles qu'elles permettent à la Mission de s'acquitter sans entrave des tâches qui lui ont été confiées au titre de la résolution 2452 (2019) du Conseil de sécurité, et de garantir sa

liberté de circulation à Hodeïda. Nous nous félicitons aussi de l'ouverture de la route menant aux Red Sea Mills, qui est cruciale pour les efforts humanitaires.

Nous nous félicitons que depuis la signature de l'Accord de Stockholm, le niveau de violence dans la province de Hodeïda ait baissé. Mais nous sommes vivement préoccupés par la recrudescence de la violence dans d'autres provinces du Yémen, qui entraîne des déplacements massifs, cause de nombreuses pertes civiles et entrave gravement l'accès humanitaire. Toutes les parties doivent d'abord et avant tout veiller à la protection des civils, y compris les groupes les plus vulnérables tels les enfants et les personnes handicapées, et se conformer pleinement au droit international humanitaire et au droit international des droits de l'homme. Toutes les violations doivent faire l'objet d'enquêtes et les personnes responsables doivent être amenées à en répondre. Nous condamnons aussi avec force les attaques menés par les houthistes contre l'Arabie saoudite.

La Pologne est également vivement préoccupée par l'aggravation de la crise humanitaire, ainsi que cela vient de nous être décrit, qui a été exacerbée dernièrement par la réapparition du choléra et l'épidémie de diphtérie. Nous sommes particulièrement troublés par le fait que les enfants de moins de 15 ans comptent pour près de la moitié de tous les nouveaux cas de choléra et que près d'un quart des cas signalés jusqu'à présent concernent des enfants de moins de 5 ans.

C'est pourquoi la réponse humanitaire au Yémen est si vitale pour la survie de millions de citoyens yéménites. Les parties doivent immédiatement autoriser et faciliter les importations à caractère commercial et humanitaire dans le pays, y compris les cargaisons de carburant. Nous les exhortons à lever toutes les restrictions bureaucratiques, à garantir la délivrance des visas en temps voulu, à accélérer les formalités douanières et à permettre la circulation rapide et sans entrave des convois humanitaires. Toute forme de refus de l'accès humanitaire, de détournement de ressources ou d'ingérence dans les opérations humanitaires est inacceptable. Nous voudrions également souligner qu'il est nécessaire que l'aide humanitaire tienne compte du sexe et de l'âge des personnes, et réponde aux besoins spécifiques des personnes handicapées.

L'évolution de la situation sur le terrain montre combien il est urgent de trouver une solution politique globale au conflit au Yémen et de rétablir la stabilité dans tous ses gouvernorats. La reprise des consultations avec la participation de tous les secteurs de la société

yéménite, y compris les femmes et les jeunes, est le seul moyen de mettre un terme à la crise et d'atténuer les souffrances du peuple yéménite.

Nous réaffirmons l'importance d'une mise en œuvre rapide et complète de l'Accord de Stockholm, qui a été conçu pour renforcer la confiance et préparer la voie à un processus politique global. Les progrès de l'application de l'Accord sur Hodeïda doivent maintenant être suivis par la participation des parties à un dialogue politique. Nous appuyons fermement les efforts inlassables déployés par l'Envoyé spécial pour trouver une solution politique qui profite à tous, et nous appelons les parties à participer, de bonne foi et sans conditions préalables, aux futurs pourparlers.

M. Schulz (Allemagne) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je voudrais remercier les auteurs d'exposés d'avoir dressé un tableau très éclairant de la situation. Je tiens à exprimer ma gratitude à Martin Griffiths, à Mark Lowcock, à Henrietta Fore et, bien entendu, au Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2140 (2014). Je tiens également à exprimer notre profonde gratitude à Martin Griffiths et au général Lollesgaard pour leurs efforts inlassables sur le plan politique, ainsi qu'aux nombreux acteurs humanitaires. Nous savons combien leur travail est difficile, mais aussi combien il est important, et nous les en remercions.

Je voudrais axer mon intervention sur trois points essentiels. Premièrement, je voudrais exprimer notre appui aux mesures prises pour mettre en œuvre l'Accord de Stockholm, et souligner une fois encore notre appui à l'Envoyé spécial et à la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda (MINUAAH). Le début du redéploiement unilatéral des forces houthistes à partir des trois ports de Hodeïda, de Salif et de Ras Issa, sous le contrôle de la MINUAAH, est un premier pas positif sur la voie de la réalisation de progrès dans l'application de l'Accord de Stockholm. Nous estimons qu'il est nécessaire de saisir cette occasion et que les parties continuent de procéder à des redéploiements plus larges à Hodeïda d'une manière transparente et durable.

Hodeïda n'est qu'une pièce du puzzle auquel nous sommes confrontés, mais c'est une pièce particulièrement importante. Nous continuons d'espérer, bien entendu, que le succès à Hodeïda pourrait permettre d'instaurer un climat de confiance, qui servirait ensuite de modèle pour les nombreuses autres zones de conflit au Yémen. C'est pourquoi toutes les parties doivent s'abstenir de toute action susceptible de compromettre la reprise d'un processus politique. Nous sommes donc

profondément préoccupés par les attaques déplorables et inacceptables de drones en Arabie saoudite.

Nous estimons également qu'il est essentiel de mener à bien les négociations en cours, notamment celles sur les dispositions économiques de l'Accord sur Hodeïda, et de permettre la mise en œuvre intégrale des première et deuxième phases de l'Accord. À cet égard, l'Envoyé spécial et le général Lollesgaard peuvent aussi compter sur notre plein appui.

Alors que la surveillance a commencé, il est plus important que jamais que la MINUAAH ait les moyens, le personnel et l'accès nécessaires pour s'acquitter de sa tâche. L'Allemagne appuie la MINUAAH en lui fournissant du personnel, et encourage vivement les autres pays à envisager d'apporter eux aussi un appui concret à cette importante mission. Nous appelons les parties à fournir à la Mission un accès et un appui sans réserve, en particulier en délivrant des visas à son personnel en temps voulu. Dès que le redéploiement sera achevé, il sera d'une importance capitale de moderniser les installations portuaires, car le port de Hodeïda est indispensable pour le nord du Yémen. L'Allemagne est prête à offrir à l'ONU tout l'appui nécessaire à cet égard.

Deuxièmement, et je serai bref, je voudrais souligner la nécessité de relancer le processus politique au Yémen, comme l'Envoyé spécial et d'autres l'ont dit très fermement. Nous sommes tout à fait disposés à appuyer cette relance. La mise en œuvre de l'Accord de Stockholm est évidemment une priorité absolue, mais nous ne devons pas perdre de vue la situation générale dans la région et au Yémen. L'Envoyé spécial en a parlé dans son exposé d'aujourd'hui, et nous sommes très préoccupés par d'autres événements qui se produisent à l'heure actuelle. Il y a une recrudescence de la violence dans tout le pays, sauf à Hodeïda, et nous avons entendu parler de la trentaine de conflits ouverts que l'Envoyé spécial a mentionnée. Bien qu'il s'agisse d'un chemin long et difficile, le processus politique doit reprendre afin d'ouvrir la voie à une solution politique globale qui profite à tous. L'Allemagne est prête à appuyer cette reprise, et nous réaffirmons que nous sommes disposés à accueillir la tenue d'une prochaine série de pourparlers, pour autant qu'ils aient lieu.

Enfin troisièmement, je voudrais aborder la question de la situation humanitaire. Un tableau très sombre a été dressé, et c'est très alarmant. Malheureusement, ce n'est pas la première fois. Nous avons pris note de certaines évolutions positives qui ont été évoquées, mais il va de soi que ces avancées doivent être replacées

dans le contexte plus large d'une situation encore très effrayante et préoccupante. La situation humanitaire demeure catastrophique, c'est pourquoi elle doit continuer de figurer sur la liste des priorités du Conseil. Comme cela a été mentionné dans les exposés, je pense qu'il est très important de rappeler aux parties qu'il leur incombe, en vertu du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme, de protéger les civils, en particulier les groupes les plus vulnérables, à savoir les femmes et les enfants, ainsi que les infrastructures civiles, notamment les hôpitaux.

Nous appelons également les parties à verser sans plus tarder les contributions annoncées à Genève afin d'éviter que les grands programmes de l'ONU ne soient interrompus. Nous encourageons vivement le versement de ces contributions par l'intermédiaire du plan de réponse humanitaire de l'ONU.

La population yéménite a besoin d'une réponse ferme et coordonnée, qui soit conforme aux principes humanitaires. À cet égard, nous demandons à toutes les parties de s'abstenir de politiser l'aide humanitaire ou de la détourner à d'autres fins. En outre, le Conseil de sécurité et ses membres et la communauté internationale doivent intensifier leur action en faveur de l'accès humanitaire et de l'acheminement sans restriction de l'aide humanitaire. Je pense que nous devons réfléchir de façon encore plus créative aux mesures concrètes à prendre pour y parvenir et à la manière d'obtenir des améliorations réelles et durables dans ce sens.

En conclusion, je voudrais également mettre en exergue l'augmentation inquiétante des cas de choléra depuis le début de l'année, que M^{me} Fore a également soulignée. La priorité doit être accordée au financement des mesures de préparation visant à lutter contre le choléra.

M^{me} Mele Colifa (Guinée équatoriale) (*parle en espagnol*) : Ma délégation voudrait tout d'abord remercier, pour leurs précieux exposés, M. Martin Griffiths, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen; M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence; M^{me} Henrietta Fore, Directrice générale de l'UNICEF; et l'Ambassadeur Gustavo Meza-Cuadra, Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2140 (2014). Leurs exposés complémentaires nous ont donné un aperçu général de la situation actuelle du conflit.

Comme les autres membres du Conseil, la République de Guinée équatoriale suit de très près les événements au Yémen, et a toujours été préoccupée par la persistance des souffrances endurées jusqu'alors par des millions de personnes du fait de la guerre qui sévit dans le pays depuis mars 2015.

Lorsque, le mois dernier, M. Griffiths nous a informés (voir S/PV.8512) que le Gouvernement et les forces d'opposition houthistes avaient enfin accepté de lancer la première phase de la mise en œuvre de l'Accord de Stockholm, qui prévoit le retrait des forces de la ville de Hodeïda et des ports de Hodeïda, Salif et Ras Issa, il était difficile de croire que cela se produirait très rapidement. Néanmoins, nous n'en sommes devenus que plus déterminés à être en mesure de le confirmer un jour. En effet, comme l'avait annoncé M. Griffiths et comme il l'a réitéré aujourd'hui, les équipes des Nations Unies ont pu mener des patrouilles de surveillance durant la première journée du retrait des houthistes des lieux susmentionnés, dont il revient dorénavant aux garde-côtes d'assurer la sécurité.

La délégation équato-guinéenne salue la mise en œuvre de cette première partie du concept adopté pour la première phase d'un redéploiement plus large à Hodeïda, conformément à l'Accord de Stockholm. Nous encourageons le Gouvernement yéménite à répondre à cette action des houthistes en honorant sa partie de la première phase lorsque l'ONU en fera la demande. De même, nous exhortons les parties à continuer de collaborer durant les prochaines phases afin de mettre en œuvre les autres aspects de l'Accord de Stockholm.

En ce qui concerne le volet humanitaire, nous sommes préoccupés par la situation difficile dans laquelle se trouvent des millions de personnes qui manquent de vivres et n'ont pas accès à l'eau potable et à l'aide médicale nécessaire, ainsi que les enfants exposés à la menace constante du choléra et d'autres maladies. De même, nous déplorons les difficultés que rencontrent les organismes humanitaires, qui n'ont pas accès à toutes ces personnes dans le besoin. Nous espérons que le Gouvernement yéménite et les dirigeants houthistes fourniront la couverture nécessaire à ce personnel et à aux services humanitaires qu'il fournit.

Une statistique décourageante que nous avons apprise au début du mois se trouve dans le rapport demandé par l'ONU à un professeur de l'Université de Denver et expert de la Josef Korbel School of International Studies, dans lequel celui-ci indique qu'à la fin de l'année, environ 233 000 personnes auront perdu

la vie dans le conflit au Yémen – dont 140 000 enfants de moins de 5 ans. Nous estimons que cela illustre le niveau élevé de criminalité auquel est exposée la population civile yéménite. L'exposé présenté aujourd'hui au Conseil par M^{me} Fore montre à quel point la situation sur le terrain est catastrophique. Ma délégation condamne et dénonce toute mesure de nature à prolonger cette situation calamiteuse.

Avant de terminer, ma délégation félicite la présidence du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2140 (2014) de l'importante visite organisée et réalisée dans les pays de la région afin d'obtenir des informations de première main sur l'état de l'application des sanctions. Cela illustre à nos yeux la détermination et la volonté d'utiliser des informations exactes pour éviter de prendre des décisions ne reflétant pas la réalité des conflits auxquels nous faisons face.

Enfin, la République de Guinée équatoriale salue et reconnaît les efforts que déploient l'ONU, l'Envoyé spécial, Martin Griffiths, le Comité de coordination du redéploiement, le général Michael Lollesgaard, les organismes humanitaires et les contributeurs internationaux. Nous les encourageons tous à continuer d'aider le peuple yéménite en ces moments difficiles.

M. Singer Weisinger (République dominicaine) (*parle en espagnol*) : Nous remercions les intervenants principaux des exposés qu'ils ont présentés aujourd'hui. Nous remercions en premier lieu M. Griffiths de son dynamisme durant cette phase extrêmement délicate de la mise en œuvre de l'Accord de Stockholm et, par l'entremise de M. Lowcock, nous remercions tout son personnel et les partenaires humanitaires sur le terrain, qui ne ménagent aucun effort pour répondre aux besoins des plus vulnérables au Yémen. Nous remercions l'Ambassadeur du Pérou de son excellent exposé.

Nous avons accueilli avec satisfaction le redéploiement d'Ansar Allah des ports de Hodeïda, Salif et Ras Issa en fin de semaine, qui a été vérifié par l'ONU hier. Nous comprenons que cela constitue une avancée dans la mise en œuvre de la première phase de l'Accord. À cet égard, la réunion organisée à Amman a permis de jeter les bases de la gestion future du port. Nous sommes donc convaincus qu'avec l'aide des organismes compétents des Nations Unies, il sera possible de rétablir le bon fonctionnement du port de Hodeïda, qui est une ligne de vie pour le nord du Yémen.

Nous appelons les parties à participer de manière constructive et de bonne foi à la définition des modalités

de mise en œuvre des accords, dans l'intérêt du peuple yéménite en général, et pour que celui-ci puisse jeter les bases d'un nouveau dialogue politique qui mènera à la cessation définitive des hostilités. Conformément à l'esprit de l'Accord sur Hodeïda, les parties doivent faciliter la libre circulation des civils et des marchandises en provenance et en direction de Hodeïda et des ports de Hodeïda, Salif et Ras Issa, ainsi que l'acheminement de l'aide humanitaire transitant par ces ports. D'autre part, dans son intervention, M. Lowcock a fait allusion à l'élément le plus préoccupant du conflit : la terrible situation humanitaire qui touche des millions de personnes après tant d'années de guerre et de déclin économique et institutionnel. Ce doit être le point de référence qui guide toutes nos actions.

Compte tenu des besoins humanitaires considérables, qui vont de la protection à l'insécurité alimentaire, nous sommes particulièrement préoccupés par l'augmentation du nombre de cas de choléra dans le pays, qui a déjà tué des centaines d'enfants. Nous saluons le travail qu'effectuent les organismes compétents sur le terrain et nous espérons que l'épidémie actuelle sera maîtrisée. Pour toutes ces raisons, la communauté internationale doit continuer de faire pression sur toutes les parties au conflit afin qu'elles permettent un accès humanitaire rapide, sûr et sans entrave. Pour accompagner ces efforts, les ressources financières promises en vue garantir la mise en œuvre du plan d'aide humanitaire pour le Yémen doivent être mobilisées rapidement, de manière prévisible et souple afin de mettre en place l'action intégrée qui sauvera des millions de personnes.

L'objectif ultime des efforts diplomatiques déployés dans le cadre de ce conflit est de parvenir à une solution politique qui promouvra un cessez-le-feu durable dans tout le pays. Si nous comprenons que toute l'attention ait jusqu'à présent été consacrée à la mise en œuvre de l'Accord sur Hodeïda, nous ne devons pas perdre de vue les autres parties du pays, où la guerre n'offre aucun répit aux populations touchées.

Dans ce contexte, nous appelons l'attention sur la situation des personnes déplacées par la guerre, dont un grand nombre de femmes et d'enfants qui aspirent à retourner dans leurs foyers, et sur le travail extraordinaire qu'accomplissent les organismes des Nations Unies et les organisations non gouvernementales pour venir en aide à tous les Yéménites en difficulté. Comme nous l'avons souligné à d'autres occasions, la protection de la population et des infrastructures civiles est un principe de base du droit international humanitaire.

C'est pourquoi nous sommes préoccupés par les attaques perpétrées dans le voisinage du pays. Nous constatons que les civils ne bénéficient toujours pas de la protection à laquelle ils ont droit. Une fois de plus, ce sont eux qui paient le prix le plus élevé en raison du conflit au Yémen. Nous exhortons les parties et les États qui les appuient à faire davantage pour protéger les civils au moment de la planification et de l'exécution des opérations militaires.

Nous remercions l'UNICEF de son travail au Yémen et lui savons gré de nous avoir parlé de la situation des enfants dans le pays. Comme l'a souligné la Directrice générale, les effets du conflit sur les enfants au Yémen ont été dévastateurs. Les enfants yéménites continuent de payer le plus lourd tribut à ce conflit et sont victimes d'abus incessants. Les enfants représentent 40 % des victimes directes des attaques, mais ils meurent aussi de maladies évitables, du choléra et de la famine. Il est question de millions d'enfants qui luttent pour rester en vie. Un autre aspect particulièrement désastreux, ce sont les 2 millions d'enfants qui ne sont toujours pas scolarisés et les plus de 2 000 écoles qui ne sont pas en état de fonctionner en raison des attaques.

Tout cela dresse un tableau très inquiétant qui devrait inciter les parties à prendre les mesures qui s'imposent pour assurer la protection des enfants au Yémen, sans oublier la nécessité d'assurer la libération des enfants associés aux parties au conflit et de ceux qui sont privés de liberté parce qu'ils font partie de ces groupes. Nous espérons que le mémorandum d'accord signé le mois dernier entre la Représentante spéciale pour le sort des enfants en temps de conflit armé et la coalition, ainsi que l'approbation de la feuille de route par le Gouvernement yéménite pour la revitalisation du plan d'action de 2014 et de la Déclaration sur la sécurité dans les écoles, offriront plus qu'un simple espoir aux enfants du Yémen et à leurs familles.

Enfin, après la signature de l'Accord de Stockholm, le Conseil doit rester uni face à la situation qui afflige le peuple yéménite, sachant que seule la volonté politique expresse des parties nous permettra de mettre un terme à ce fléau. Nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir, y compris en faisant fond sur les progrès fragiles réalisés à Stockholm, pour mettre fin au conflit et aider ce peuple si durement frappé à se relever.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de l'Indonésie.

Je remercie tous les intervenants de leurs exposés détaillés et du travail qu'ils ont accompli à ce jour dans des circonstances difficiles. Les exposés ont fait état d'évolutions positives que, pour certaines, le Conseil de sécurité aurait souhaité entendre il y a plusieurs mois déjà, mais aussi d'une situation humanitaire toujours extrêmement grave.

Nous tenons à souligner trois points. Avant cela, je voudrais rendre hommage au Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2140 (2014) pour son travail, ainsi que pour la visite qu'il a effectuée.

Premièrement, en ce qui concerne la mise en œuvre de l'Accord sur Hodeïda, l'Indonésie prend note du redéploiement des troupes houthistes depuis les trois ports, ainsi que du rapport de l'Envoyé spécial sur la réunion tenue à Amman pour discuter des recettes provenant de ces ports. Cet exercice doit se poursuivre avec les opérations de déminage des ports et le retrait des armes lourdes, sous la supervision de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda, en vue d'assurer une application en bonne et due forme, vérifiable, véritable et de bonne foi de l'Accord.

Il est à espérer que cette étape longtemps différée pourra bientôt être suivie des autres mesures nécessaires pour le retrait de tous les éléments militaires de la ville, comme le stipule l'Accord de Stockholm. En outre, et comme le prévoit l'Accord, nous espérons également que les recettes provenant des trois ports seront réglées et centralisées auprès de la Banque centrale du Yémen par l'intermédiaire de sa succursale à Hodeïda. Nous devons relancer l'économie pour soutenir les efforts humanitaires et espérons que les couloirs humanitaires seront mis en place.

Deuxièmement, l'Indonésie appuie la poursuite des consultations entre le Gouvernement yéménite et les houthistes en vue de parvenir à un règlement politique et une résolution du conflit. Nous appuyons le travail de l'Envoyé spécial, ainsi que l'action du général Lollesgaard. Une coopération constante entre les parties constitue, à notre avis, un investissement dans le règlement pacifique de ce conflit de longue date au Yémen. Nous partageons également l'avis de M. Griffiths concernant la participation des femmes au processus de paix et une solution globale.

L'Accord de Stockholm appelle toutes les parties à s'engager pleinement à poursuivre les consultations sans conditions - c'est un point essentiel. L'Indonésie aimerait une fois encore appeler les parties à libérer ou

à échanger tous les détenus. Des progrès sont également nécessaires en ce qui concerne la ville de Taëz, étant donné que la situation ne s'y améliore pas. L'Indonésie appelle par ailleurs toutes les parties à faire preuve de retenue face aux actes de provocation, tels que les attaques de drones, qui pourraient exacerber les tensions et faire dérailler les efforts fragiles actuellement déployés par l'ONU. L'action militaire n'est pas la solution.

Troisièmement, l'Indonésie demeure préoccupée par la situation humanitaire toujours très grave au Yémen. Non seulement la famine persiste, mais la population est également confrontée à une épidémie de choléra, comme l'a dit M^{me} Fore. Je pense que le tableau qu'elle a dressé au Conseil est très sombre, et le Conseil doit faire quelque chose pour y remédier. Les cas de choléra sont nombreux, comme l'a signalé M^{me} Fore : 153 enfants sont morts depuis janvier et, en une semaine seulement, du 29 avril au 5 mai, on a dénombré 13 décès connexes. C'est là un avertissement pour nous tous de la gravité extrême de la situation humanitaire au Yémen. Nous devons agir sans plus tarder. Nous devons tous entendre l'appel lancé par la Directrice générale de l'UNICEF et faire front commun afin d'aider les enfants du Yémen.

L'Indonésie appuie l'action menée par l'UNICEF, l'Organisation mondiale de la Santé et d'autres acteurs pour soigner les malades et arrêter l'épidémie de choléra. Toutes les parties au Yémen doivent coopérer pour faciliter leurs efforts. Nous appuyons également les activités du Programme alimentaire mondial pour fournir de l'aide.

Nous avons par ailleurs pris note de l'observation faite par le Secrétaire général adjoint Lowcock selon laquelle l'aide humanitaire a commencé à parvenir aux personnes dans le besoin, mais la situation reste grave. Nous devons continuer à préserver l'élan acquis et à assurer une action humanitaire plus vigoureuse sur le terrain. En outre, nous avons entendu le Secrétaire général adjoint souligner la nécessité d'un financement, ce qui est très important.

Une fois de plus, l'Indonésie réaffirme l'importance que revêt l'unité du Conseil de sécurité afin de prendre des mesures qui permettront d'atténuer les souffrances du peuple yéménite et d'appuyer toute initiative à même de faire progresser le processus de paix. Nous ne devons jamais oublier que notre tâche, c'est de sauver les populations du Yémen.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne maintenant la parole au représentant du Yémen.

M. Al-Saadi (Yémen) (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d'abord vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de mai. Je vous souhaite ainsi qu'à votre délégation plein succès. Je remercie également de leurs exposés M. Martin Griffiths, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen; M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence; M^{me} Henrietta Fore, Directrice générale de l'UNICEF; et le représentant du Pérou, Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2140 (2014).

Cinq mois se sont écoulés depuis que l'Accord de Stockholm a été conclu entre le Gouvernement yéménite et les milices houthistes. Notre peuple, qui avait tant attendu, espérait que cet accord serait le début de la fin de la tragédie, une tragédie qui a durement frappé ce grand peuple en raison du putsch des milices houthistes et de leur destruction des bases économiques, sociales et culturelles du pays. Hélas, les milices houthistes ont instrumentalisé ces accords et toute initiative visant à parvenir à la paix et à une solution politique pour gagner du temps et renforcer leurs positions militaires afin de commettre des crimes contre le peuple yéménite et bafouer ses droits dans les zones qu'elles contrôlent, en violation flagrante de toutes les règles et normes humanitaires, notamment du droit international et des droits de l'homme.

Ces milices ont ouvert de nouveaux fronts et incité leurs partisans à lancer cette guerre barbare contre le peuple yéménite, sans comprendre que ces illusions qu'elles s'évertuent à créer finiront par s'évaporer et exploser au visage de ceux qui pensent qu'ils sont capables, avec l'appui de l'Iran, de faire plier le peuple yéménite qui continue de rejeter les desseins étrangers contre sa culture et son identité arabe authentique.

Le Gouvernement yéménite salue les efforts déployés par le Secrétaire général et rappelle que l'Accord de Stockholm est une mesure de renforcement de la confiance pour avancer vers une solution globale à la crise au Yémen. Par conséquent, le fait que les houthistes se soient montrés incapables de coopérer avec la communauté internationale et le Gouvernement yéménite afin d'établir la confiance requise confirme qu'ils sont des acteurs peu fiables et des marionnettes aux mains de l'Iran terroriste.

En ce qui concerne les résolutions 2451 (2018) et 2452 (2019) portant création du Mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies et du Comité de coordination du redéploiement, le Gouvernement yéménite réaffirme son droit de vérifier toute mesure prise dans le cadre de l'Accord de Stockholm et les rapports des garde-côtes qui assureront la sécurité des ports

après le retrait des houthistes, avant d'entamer quelque discussion que ce soit sur les prochaines étapes. Le Gouvernement réaffirme également son droit de surveiller les retraits, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité et par l'intermédiaire du Comité de coordination du redéploiement. Il ne suffit pas que le chef du Comité présente un résumé de ce qui se passe. Nous réaffirmons que tout retrait des milices houthistes des ports sans la supervision, sans la surveillance ou sans l'accord du Comité et de ses trois parties constituerait une violation des accords conclus ces derniers mois et porterait atteinte aux efforts de la communauté internationale. Il s'agirait d'un service gratuit offert aux milices, qui n'hésiteront pas à répéter la mascarade du retrait unilatéral, comme ce fut le cas le 30 décembre 2018 dans le port de Hodeïda.

Le Gouvernement yéménite réaffirme sa position claire et fondée sur des principes concernant son attachement aux résolutions 2216 (2015), 2451 (2018) et 2452 (2019) et à l'esprit et la lettre de l'Accord de Stockholm. À cet égard, nous rejetons toute mesure qui n'est pas soumise au contrôle prévu par la résolution pertinente du Conseil de sécurité et ne correspond pas au concept des opérations. Nous réaffirmons notre ferme volonté d'œuvrer sérieusement à la mise en œuvre de l'Accord de Stockholm et de toutes ses dispositions concernant Hodeïda, ainsi que les accords relatifs à Taëz et à la libération de tous les prisonniers et de toutes les personnes enlevées, portées disparues ou assignées à résidence.

Les milices houthistes ont essayé de se dérober à la mise en œuvre de la première phase du concept d'opérations présenté par le général Lollesgaard, chef du Comité de coordination du redéploiement, et qui a été approuvé par le Gouvernement yéménite et les milices houthistes. Ce concept définit les mécanismes et les zones de redéploiement, les distances sur la base de cartes, les rôles des comités de contrôle conjoints et des mécanismes de vérification et tous les détails techniques et logistiques. Tout cela n'est qu'une tentative des milices houthistes de mettre en œuvre l'Accord sur la base d'une vision unilatérale, qui est très éloignée de tous les accords et ne se base sur aucune référence ni aucun consensus. Les Nations Unies auraient dû exiger la mise en œuvre de ces accords et rejeter des arguments aussi fallacieux. Le Gouvernement yéménite appelle à un retour au processus prévu dans l'Accord, conformément au concept convenu.

Le rejet par les milices houthistes des chances de faire la paix et leur souhait de prolonger la guerre et les souffrances du peuple yéménite confirment les déclarations faites à maintes reprises par le Gouvernement yéménite, à savoir que les milices ne sont pas sérieuses s'agissant de leur acceptation de la paix et des efforts

de l'ONU et du Conseil de sécurité. Les décisions des milices ne sont plus les leurs. Ces milices sont désormais des marionnettes aux mains des mollahs du régime iranien, qui les utilisent pour servir leurs intérêts sectaires dans la région et faire chanter la communauté internationale afin de se soustraire aux sanctions qui leur ont été imposées.

Le Gouvernement yéménite a essayé de mettre fin à cette guerre par différents moyens. Il a fait preuve de la plus grande souplesse pour mettre en œuvre l'Accord de Stockholm, conformément aux directives présentées du Président Mansour Hadi Mansour. Nous avons pleinement appuyé les efforts de l'Envoyé spécial et souscrit à toutes les propositions et à tous les plans présentés par le général Lollesgaard en vue d'instaurer la paix et de mettre un terme aux souffrances humanitaires de notre peuple. Cependant, ce désir du Gouvernement s'est heurté à davantage d'intransigeance et d'atavismes. Les milices ont persisté dans l'escalade et ont refusé de se joindre au processus de paix. Elles continuent de faire fi des résolutions du Conseil de sécurité et des accords signés afin de gagner du temps, en vue de poursuivre la guerre et de prolonger les souffrances du peuple yéménite, car la guerre et l'instabilité constituent un terrain propice pour ces milices.

Hier, deux stations de pompage de pétrole en Arabie saoudite ont été la cible d'un attentat terroriste lâche perpétré à l'aide de drones par les milices houthistes, avec l'appui et les encouragements de l'Iran. Nous condamnons avec la plus grande fermeté cet attentat terroriste, qui constitue une menace à la paix et à la sécurité internationales et un acte terroriste visant à semer le chaos dans la région et à la déstabiliser.

Le Gouvernement yéménite déploie des efforts considérables pour atténuer les souffrances économiques et humanitaires du peuple yéménite, notamment grâce au versement de salaires de tous les fonctionnaires dans tous les gouvernorats de la République. Le Gouvernement a récemment versé 50 % des salaires des enseignants, notamment ceux du supérieur, dans les zones contrôlées par les milices houthistes, afin de sauver le secteur de l'éducation et ceux qui dispensent leur savoir des griffes destructives de ces milices, qui utilisent ce secteur pour propager l'extrémisme et le sectarisme.

En outre, ces milices continuent de faire la guerre aux institutions financières qui coopèrent avec la Banque centrale à Aden pour faire croire que le Gouvernement légitime est responsable de l'effondrement de la situation économique et humanitaire au Yémen. Elles continuent également de politiser l'action humanitaire pour financer leur effort de guerre et développer leurs réseaux économiques en provoquant un effondrement

de la valeur de la monnaie nationale et en entravant le mouvement des échanges commerciaux et le transfert de biens et de fonds. Ces milices ont par ailleurs créé une crise pétrolière dans les zones sous leur contrôle afin de promouvoir l'activité du marché noir et de provoquer une augmentation du prix des produits pétroliers, bien que neuf conteneurs transportant ces produits soient passés par le port de Hodeïda depuis la deuxième moitié du mois d'avril.

Nous appelons le Conseil à faire pression sur les milices houthistes pour qu'elles mettent en œuvre l'accord relatif à l'échange des prisonniers, des personnes portées disparues et des personnes assignées à résidence, conformément au principe du « tous contre tous », selon ce qui avait été convenu avant les consultations de Stockholm. Il s'agit d'une question humanitaire, qui ne doit pas faire l'objet de calculs politiques étroits. Cela aura un impact très positif s'agissant d'atténuer les souffrances du peuple yéménite, notamment pendant le mois saint du ramadan. Cela permettra également à de nombreuses familles yéménites, qui ont souffert de la séparation avec leurs enfants, de respirer à nouveau, comme l'a indiqué le Président de la République dans sa dernière lettre au Secrétaire général.

Le Gouvernement yéménite appelle l'ONU et la communauté internationale à faire sérieusement et fermement pression sur les milices houthistes pour qu'elles lèvent les restrictions et les obstacles qu'elles ont mis en place en matière d'aide alimentaire et médicale, afin que cette aide puisse parvenir à ceux qui en ont besoin dans les zones qu'elles contrôlent. Les milices houthistes doivent également cesser de confisquer et piller l'aide humanitaire, de prendre les travailleurs humanitaires pour cible et de contraindre les organisations internationales à payer des droits de douane sur les produits qui en sont exempts par la loi. Depuis la signature de l'Accord de Stockholm, le Ministère des droits de l'homme a confirmé la saisie et le pillage de 415 camions transportant de l'aide humanitaire, des médicaments et des produits pétroliers. En outre, ces milices se livrent à des attaques contre les stocks du Programme alimentaire mondial et contre les Red Sea Mills, qu'elles ont bombardés le 9 mai, à l'heure où nombreux sont les Yéménites qui souffrent de malnutrition sévère.

Le rapport de l'Organisation mondiale de la Santé paru le 7 mai évoque l'épidémie de choléra, en particulier dans les zones contrôlées par les houthistes. Le Gouvernement yéménite a mis en garde les milices contre la poursuite de leur politique abjecte, qui empêche les populations visées d'avoir accès aux médicaments et aux convois médicaux. Le rapport de Human Rights Watch publié le 9 mai rend également les milices houthistes responsables des horribles explosions survenues le 7 avril dans les quartiers résidentiels de Saouan, dans la province de Sanaa, qui ont coûté la vie à 15 élèves des écoles avoisinantes et fait une centaine de blessés, dont 45 enfants.

Le Gouvernement yéménite est extrêmement désireux d'instaurer une paix durable, fondée sur les textes de référence convenus, à savoir l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et son mécanisme de mise en œuvre, les textes issus de la Conférence de dialogue national et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, en particulier la résolution 2216 (2015). Toutefois, il ne sera pas possible de progresser vers la paix ou d'alléger les souffrances du peuple yéménite tant que le Conseil de sécurité ne prendra pas clairement position, qu'une pression maximale, concrète et sérieuse ne sera pas exercée, et qu'un message clair ne sera pas envoyé aux milices houthistes, les enjoignant d'appliquer l'Accord de Stockholm et d'écarter le risque d'un échec. Il convient de prendre toutes les mesures qui s'imposent contre ceux qui veulent saboter l'Accord qui, s'il est mis en œuvre, constituera une lueur d'espoir et une étape empreinte de confiance sur la voie d'un règlement politique global.

Je voudrais signaler que le Gouvernement yéménite a appelé l'attention du Secrétaire général sur la situation périlleuse du pétrolier *FSO SAFER*, qui mouille au large de Ras Issa. Ce navire contient plus de 1,14 million de barils de pétrole brut et pourrait provoquer une terrible catastrophe environnementale en mer Rouge. Le Gouvernement yéménite a demandé à l'ONU de l'aider à évaluer la situation de ce pétrolier et de procéder aux nécessaires travaux de maintenance aux fins de prévenir toute fuite de pétrole.

Le Président (*parle en anglais*) : J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 12 h 35.